

MAATKAS, APRÈS UNE SEMAINE DE CAPTIVITÉ



L'entrepreneur enfin libéré

PAGE 6

L'ÉCRIVAIN-JOURNALISTE PIERRE DAUM À ALGER :

«200.000 pieds-noirs sont restés en Algérie après l'Indépendance»

Lire notre supplément culture pages 11, 12, 13 et

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1563 Vendredi 4 - Samedi 5 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, 27^E JOURNÉE
DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La décantation engagée...

PAGE 17

TOMBÉE DE RIDEAU SUR LA CAMPAGNE DEMAIN

Seule nouveauté : Le regard étranger



Page 3

PHS : WALID / MIDI LIBRE

BELAÏD ABDELAZIZ DANS UN MEETING À ALGER :



«Le Front El Moustakbal a présenté des candidats intègres»

Lire en page 5

AHMED OUYAHIA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU RND :



«Nous avons un programme de développement, pas des sacs de ravitaillement»

Lire en page 5



9

personnes ont trouvé la mort et 5 autres sont toujours bloquées dans une mine inondée dans la province du Heilongjiang (Nord-Est), ont indiqué jeudi matin les secouristes.

3.690

arbustes de différentes espèces ont été plantés depuis fin mars dernier dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on indiqué mercredi à la conservation des forêts.

600.000

quintaux de pommes de terre de saison est la production prévue dans la wilaya de Relizane lors de la campagne de récolte qui sera lancée au cours de ce mois de mai, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles.

L'appel de Hamel à la presse algérienne



Le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, a appelé mercredi à Alger la famille de la presse à contribuer à la diffusion de la culture préventive au profit de toutes les franges sociales, notamment en ce qui concerne la couverture de l'action de proximité engagée par les services de sûreté. A la veille de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le général-major Hamel a indiqué, dans une allocution lue en son nom par le chef de la cellule de communication et de presse à la Direction nationale de la sûreté nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, que les services de sûreté "ont engagé depuis quelque temps une politique de proximité qui a permis de créer une dynamique de travail". "Il est désormais nécessaire de poursuivre avec détermination cette politique de proximité avec tous les partenaires sociaux en vue de renforcer et diffuser la culture préventive au profit de toutes les catégories sociales", a-t-il ajouté. D'ou l'impératif, poursuit-il, "d'impliquer toutes les énergies du secteur de la presse dans cette importante réalisation, étant convaincus que nous ne pouvons nous passer de la presse dans le monde où nous vivons", a ajouté M. Hamel qui a exprimé le souhait de voir ces initiatives jouir de tout l'intérêt nécessaire et se poursuivre dans un esprit d'équipe et un environnement professionnel qui permet de se hisser à un niveau meilleur".

Sanofi-Aventis fait appel

Le groupe Sanofi-Aventis a décidé de faire appel contre le verdict prononcé à son encontre, mercredi, par le tribunal de Sidi M'hamed, dans l'affaire de surfacturation des matières premières des médicaments, indique un communiqué du groupe. Une peine d'un an de prison avec sursis a été rendue contre le DG des laboratoires Sanofi-Aventis, l'homme d'affaire français Thierry Lefèbvre, par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger). Sanofi-Aventis doit également s'acquitter d'une amende de 2 milliards de dinars. Le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait écarté lundi dernier tout recours à la transaction dans le règlement de l'affaire du groupe français. Il n'a pas précisé, toutefois, si le groupe français avait ou non introduit une demande de transaction et quel sort lui avait été réservé. Pour rappel, la surfacturation des matières premières des médicaments a été estimée, en 2011, à 94 millions de dollars, selon des chiffres fournis à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès.

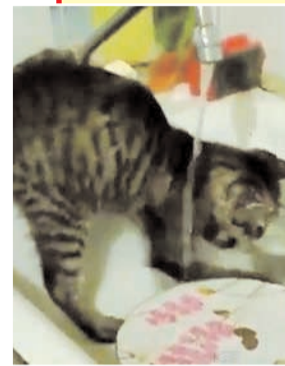


Les mourchidate en formation



Une session de formation sur les nouvelles méthodes d'enseignement du Coran au profit d'une centaine de mourchidate de la wilaya d'Alger a débuté mercredi passé. Initiée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, cette session de formation, première du genre, vise à "faire connaître aux mourchidate et aux enseignantes du Coran chargées de l'alphabetisation les nouvelles méthodes d'enseignement du Coran", a indiqué le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs d'Alger, Moussa Abdellaoui. M. Abdellaoui a souligné l'importance de ce type de formation, compte tenu du nombre important (3.000) d'enfants inscrits dans les écoles coraniques au niveau de la wilaya d'Alger. Le programme de cette formation, qui s'inscrit dans le cadre du développement humain, comprend une série de conférences animées par des spécialistes en pédagogie et méthodologie. Dans ce contexte, le directeur des Affaires religieuses a mis l'accent sur le rôle des écoles coraniques dans l'éducation à travers l'introduction de nouvelles matières dont les sciences modernes et le calcul. Ces écoles offrent un enseignement en deux étapes. La première concerne les enfants de 4 à 6 ans et la deuxième les personnes de 10 à 40 ans.

Un chat qui fait... la vaisselle



Faire la vaisselle est généralement une vraie corvée. Pour vous en passer, vous pouvez toujours demander à ce chat qui semble adorer de faire la plonge.

Plutôt que d'aller acheter un coûteux lave-vaisselle, investissez dans ce chat accro à la plonge. Dans une vidéo qui fait un tabac sur YouTube, on y peut voir ce serviable félin s'adonner aux plaisirs de la vaisselle dans un évier, sans qu'on le lui demande ou qu'on le force. Sans crainte de l'eau qui coule du robinet, le matou astique avec vigueur une casserole avec ses pattes. Ses coussinets remplacent le côté vert de l'éponge pour éliminer les tâches les plus tenaces. Mais on ne sait pas si le chat a eu la lucidité de badigeonner les ustensiles présents dans l'évier avec du produit vaisselle. Reste à déterminer aussi si l'animal peut aussi faire le ménage ou la poussière.

Un entraîneur frappe un de ses joueurs en direct

Mercredi soir, l'entraîneur de Florence Delio Rossi a frappé l'un de ses joueurs en plein match. Le footballeur venait d'être remplacé et n'avait pas caché son amertume. Mais sa rébellion a provoqué le courroux de son entraîneur qui a réagi très violemment.



Une scène surréaliste a eu lieu mercredi soir à l'occasion du match de championnat italien opposant Florence à Novare. A la 32^e minute, l'entraîneur florentin Delio Rossi décide de sortir Adam Ljajic, un international serbe. Sauf que ce dernier n'apprécie visiblement pas d'avoir été remplacé aussi tôt et fait part de son mécontentement à son coach. Mais sa rébellion a fait littéralement péter un plomb à Delio Rossi qui s'est carrément jeté sur son joueur pour le frapper, relaie Chronofoot. Il faut dire que la tension était à son comble puisque le promu Novare menait déjà 2-0.

Les Violets de Florence ont néanmoins réussi à égaliser, mais cela n'a pas empêché le président du club de virer le coach tout de suite après le match pour son comportement inqualifiable. Une décision assez aisée à prendre de toute façon pour le dirigeant puisque le licenciement d'entraîneur est devenu un sport national cette saison en Italie. Pas moins de 19 techniciens ont en effet été mis à la porte cette saison.

D
I
X
I
T

Mustapha Benbada :

«j'appelle à l'intensification du contrôle des activités commerciales et à la lutte contre la spéculation sur certains produits alimentaires ou autres. Il est nécessaire de coordonner entre les différents services pour réguler les marchés et serrer l'étau autour des spéculateurs.»

TOMBÉE DE RIDEAU SUR LA CAMPAGNE DEMAIN

Seule nouveauté : le regard étranger

PAR LARBI GRAÏNE

La campagne pour les législatives du 10 mai prochain va s'achever demain probablement sans aucune anicroche. Aucune grande polémique n'est venue l'émailler, le discours des candidats est resté à quelques exceptions près très thématique. Presque tous les chefs de partis ont plaidé pour une participation massive pour sauver l'Algérie. L'ombre du printemps dit arabe a plané tout au long de cette campagne pour un scrutin dont l'affiche officielle est placée sous le slogan «Notre printemps c'est l'Algérie», assorti d'une image représentant le pays sous une forme végétale en surimpression sur sa carte géographique. Tout compte fait, il y a eu tout juste cet échange verbal entre la Commission nationale de surveillance des élections législatives (CNSEL) et le ministre de l'Intérieur, Ould Kablia, à propos de l'accès au fichier électoral et à l'affichage anarchique. Un affichage anarchique qui s'est signalé partout et dont le moins que l'on puisse dire est qu'il a permis à des partis inconnus, nouvellement arrivés sur la scène politique, de faire parler d'eux. On peut même dire que pour certains, cela avait été une aubaine à ne pas rater pour se faire de la publicité, ne se gênant nullement du fait que le nom de leur parti soit cité parmi les



Jose Ignacio Salafranca.

formations non respectueuses de l'affichage. Leurs astuces ont consisté à coller leurs affiches partout, quitte à masquer celles des autres. Mais les échos qui nous sont parvenus des quatre coins du pays sont plutôt mitigés. L'engouement du public n'a pas été partout au rendez-vous, et certains

partis ont dû annuler leurs meetings. C'est pourquoi les appréhensions quant à une abstention importante ont refait surface. Cela dit, la question du financement des partis politiques a rebondi à la faveur du lancement par certaines formations politiques mais aussi de certains titres de

journaux de télévisions privées offshore, qui émettent à partir de l'étranger. Grosso modo, deux types de discours se sont entrecroisés, les partisans de la continuité et ceux de la rupture. Dans la bouche des premiers «le printemps arabe» fonctionne comme un repoussoir, les mauvais exemples que constituent particulièrement la Syrie et la Libye, sont mis en avant. Pour les seconds, ce qui se passe au Moyen-Orient, devrait inciter le pouvoir à se réformer, car de leur point de vue, le régime politique algérien, est fait de la même nature. Les uns professent des réajustements de programmes envers telle ou telle frange de la société, les autres préconisent une refondation du système politique par l'adoption d'une constituante qui consacrerait la 2e république.

Disons que la seule note inédite de cette campagne réside dans le fait qu'elle a bénéficié du regard étranger à travers la mission des observateurs de l'Union européenne surtout. A titre d'exemple, certains de ces observateurs interrogés par la presse ont relevé, des lacunes organisationnelles au niveau des commissions de wilaya de surveillance des élections législatives, chose que la CNSEL, elle-même a omis ou négligé de signaler.

L. G.



Bab El Oued

ULTIMES MEETINGS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les chefs de partis à l'assaut d'Alger

PAR KAMAL HAMED

La campagne électorale, entamée le 15 avril dernier, tire à sa fin. Plus que deux jours en effet avant que le rideau ne tombe sur cette campagne qui, de l'avis presque unanime des observateurs, n'a pas vraiment emballé les Algériens. Mais qu'importe, pour les chefs des partis politiques et tous les candidats, les deux derniers jours, à savoir ce samedi et demain dimanche, seront aussi mis à profit pour essayer de convaincre les électeurs d'aller voter en masse le 10 mai prochain. Après avoir sillonné l'ensemble des wilayas du pays, presque trois semaines durant, à partir d'aujourd'hui les chefs de partis partent à l'assaut de la capitale. Ils jeteront ainsi leurs ultimes forces dans cette bataille d'Alger qui s'annonce assez rude. Cela est surtout valable pour les grosses cylindrées, les meetings qui seront organisés aujourd'hui et demain comptent énormément surtout s'ils arrivent à mobiliser les Algérois. Le pari est énorme et remplir les salles, les grandes notamment, sera un grand défi pour les partis politiques. Ainsi la salle Harcha-Hacène vibrera ces deux jours aux sons des slogans politiques des militants et

sympathisants des partis politiques qui ont eu la chance de se voir attribuer cette grande enceinte sportive. Cette salle est de loin celle qui peut contenir le plus grand nombre de personnes. Elle peut contenir jusqu'à 10.000 personnes, voire même plus. D'où l'énorme défi que doivent relever le RND, le FFS, le Front du changement (FC) et l'Alliance de l'Algérie verte qui, grâce au tirage au sort organisé par la Commission nationale de surveillance des élections législatives (CNSEL), vont pouvoir tenir leurs meetings dans cette salle. Le tirage au sort n'a pas souri au FLN. Le vieux parti a alors choisi d'exhiber ses forces dans un autre lieu. Le secrétaire général du FLN animera, en effet, le dernier meeting de la campagne électorale dans la salle omnisports de Birkhadem. Une salle qui n'a pas la même capacité d'accueil que la salle Harcha-Hacène mais qui peut, toutefois, contenir quelques milliers de personnes. Pour revenir à la salle Harcha, elle abritera aujourd'hui deux meetings. Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, animera dans la matinée un meeting alors que dans l'après-midi ce sera au tour de Abdelmadjid Menasra, le président du FC, d'en faire de même. Le dimanche, dernier jour de la campagne électorale, la

salle Harcha vibrera dans la matinée aux couleurs du FFS et dans l'après-midi ce sera au tour des trois dirigeants de l'Alliance pour l'Algérie verte de prendre le relais.

Qui mobilisera le plus de monde lors de ces meetings ? Car, pour les partis politiques, c'est cet enjeu qui déterminera la popularité des uns et des autres et leurs capacités à séduire les électeurs d'Alger. Chaque parti voudra donc tirer le maximum

de profits, notamment s'il parvient à rassembler des milliers de personnes, et pouvoir s'enorgueillir d'avoir remporté cette bataille d'Alger. Il faut dire qu'au-delà de la symbolique, Alger vaut aussi 37 sièges à l'Assemblée populaire nationale. Ce nombre de sièges place la capitale à la première place, loin devant Sétif avec 19 et Oran avec 18 sièges.

K. H.

SOUS LA PLUME

Commission contre commission

PAR SORAYA HAKIM

Deux commissions pour surveiller les élections, la première est chargée de surveiller le bon déroulement de la campagne électorale puis le scrutin du 10 mai, la seconde, composée exclusivement de magistrats installée le 28 février dernier, est chargée de superviser et de trancher dans les cas litigieux. Au jour d'aujourd'hui, M. Seddiki, président de la Commission de surveillance, a sur son pupitre pas moins de 400 recours pour des problèmes de collage anarchique d'affiches ou encore l'utilisation des moyens de l'Etat pour les besoins de la campagne alors que le ministère de l'Intérieur avait bien appuyé cette interdiction. Les leaders des partis politiques sont de mauvais élèves ou plutôt indisciplinés pour ne pas se conformer aux directives du chef de l'Etat. Mais il y en a d'autres qui font carrément dans la fraude en reproduisant des bulletins de vote avec les mêmes caractéristiques que les bulletins authentiques. Trois partis politiques, de vieux routiers - certains pris la main dans le sac - sont incriminés. La Commission de supervision des élections devra entrer en scène pour statuer sur

ces fautes graves qui relèvent tous du droit pénal. Mais on ne s'attendra pas à des verdicts et encore moins de sanctions. La très honorable Commission de supervision, avec son armada de trois cent cinquante-cinq magistrats, a débouté la Commission de surveillance en rejetant tous les recours, qui selon elle, ne sont pas fondés. Le rapporteur de la Cnisel, Redouane Benatallah, doit l'avoir mauvaise lui qui a pensé faire correctement son boulot en dénonçant toutes ces fraudes qui, pour les magistrats, ne sont que de petits pépins qui n'attachent en rien la campagne électorale.

« La très honorable Commission de supervision, avec son armada de trois cent cinquante-cinq magistrats, a débouté la Commission de surveillance en rejetant tous les recours, qui selon elle, ne sont pas fondés. »

Qui ose parler de fraude alors que le chef de l'Etat a donné des garanties pour que ces élections se déroulent dans la transparence avec le regard d'un panel d'observateurs étrangers pour la circonstance ? Mais rappelons-nous quand même qu'il fut un temps où les élections faisaient le trop-plein

avec un taux de participation de 100% ou encore comme en 1990 où on avait promis des élections honnêtes alors qu'elles n'ont jamais été aussi malhonnêtes. Aujourd'hui, les urnes sont transparentes, gageons que les résultats ne seront pas opaques.

S. H.

LISTES ÉLECTORALES

Les tribunaux administratifs ont reçu 251 recours

Les tribunaux administratifs ont reçu 251 recours se rapportant aux listes électorales pour les législatives de 2012, dont 151 ont été tranchés et 100 autres rejetés car infondés, a annoncé, jeudi, le directeur général des affaires judiciaires et juridiques au ministère de la Justice, Mohamed Amara.

PAR INES AMROUDE

M. Amara a souligné, dans une déclaration à l'APS en marge d'un colloque national sur les missions des commissions électorales de wilaya et de la commission électorale chargée de la communauté nationale à l'étranger, que tous les jugements prononcés dans le traitement des recours sur les listes de candidats, étaient fondés et conformes à la réglementation en vigueur.

Evoquant les recours en relation avec le déroulement de la campagne électorale, M. Amara a rappelé que ces recours relèvent des prérogatives de la Commission nationale de supervision des élections législatives (CNSEL) et non des tribunaux administratifs.

Pour rappel, les ministères de la Justice et de l'Intérieur et des Collectivités locales ont organisé une rencontre ayant réuni des



Les bureaux de vote se préparent pour le rendez-vous du 10.

magistrats, les présidents et membres des commissions électorales de wilaya ainsi que la commission électorale chargée de la communauté nationale à l'étranger, qui ont reçu des explications sur la répartition des sièges selon les voix obtenues.

En outre, des explications exhaustives ont été fournies concernant la loi organique définissant les modalités d'élargissement de la représentation de la femme au sein des assemblées élues qui a établi un processus graduel dans les taux de candidature féminine aux assemblées élues variant de 20 à 50%.

La loi sus-mentionnée prévoit un taux de 20% pour la représentativité féminine aux élections de l'Assemblée populaire nationale lorsque le nombre de sièges est égal à (04), un taux de 30% pour un nombre de sièges égal ou supérieur à (05), 35% pour (14 sièges et plus), 40% lorsqu'il s'agit de (32 sièges et plus) et, enfin, un taux de 50% pour les sièges réservés à la communauté nationale à l'étranger.

Intervenant à cette occasion, le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère l'Intérieur et des

Collectivités locales, Mohamed Talbi, a assuré que le taux attribué légalement à la femme sera également appliqué aux listes dans lesquelles la femme occupe la dernière position.

M. Talbi a, par ailleurs, précisé que 120 à 130 femmes seront présentes dans le futur Parlement, ajoutant que le ministère de l'Intérieur mettra à la disposition des magistrats relevant des commissions électorales de wilaya "une application" qui servira de prototype pour la répartition des sièges selon le nombre des voix obtenues.

Des exemples de cette application, qui se base sur le quotient électoral, ont été présentés aux participants.

Des explications sur la procédure électorale

Les listes électorales qui obtiennent moins de 5% des suffrages exprimés sont définitivement exclues.

La commission électorale de wilaya, qui se réunit au niveau des différentes cours, est chargée de la centralisation des résultats le jour du scrutin en réceptionnant les procès-verbaux des commissions électorales communales. La commission de wilaya a également pour mission de transmettre ces PV au Conseil constitutionnel, seul organe habilité à proclamer les résultats dans les 72 heures suivant le scrutin, indique-t-on.

La commission chargée de la communauté nationale à l'étranger se réunit, quant à elle, à la cour d'Alger, et représente les quatre

circonscriptions électorales définies par la loi, à savoir Paris, Marseille, Washington et Tunis.

La communauté nationale à l'étranger sera représentée par 8 sièges au futur Parlement, à raison de 2 sièges pour chaque circonscription électorale.

M. Talbi a précisé, en marge de cette rencontre, que tous les partis s'étaient conformés à la loi concernant la représentation de la femme sur leurs listes électorales.

S'agissant de la campagne électorale, le même responsable l'a qualifiée de "positive" en matière d'organisation administrative et technique, ajoutant que le ministère "a appliqué les dispositions juridiques en installant les panneaux d'affichage dans les délais prévus par la loi".

Relevant des "lacunes" dans l'affichage public pour la campagne électorale, M. Talbi les a imputées "à certains partis récemment agréés qui n'étaient pas préparés à la campagne électorale".

«Ces partis bénéficieront d'allègements afin de leur permettre de mieux s'organiser», a-t-il renchérit.

Pour M. Talbi, la campagne électorale était "timide" en matière d'affichage.

Enfin, M. Talbi, qui a relevé "des dépassements" relatifs à l'affichage anarchique, a assuré que ce problème avait été soumis à la CNSEL qui a pris des mesures dans ce sens.

I.A.

POUR FAIRE DU 10 MAI UNE FÊTE DE LA DÉMOCRATIE

L'AAV appelle à un vote massif

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani, a appelé jeudi à Tizi-Ouzou les Algériens à faire du 10 mai prochain une fête de la démocratie, afin de "ne pas rater l'opportunité d'opérer un changement pacifique digne des aspirations populaires".

«Soyez au rendez-vous pour faire de cette échéance électorale un moment privilégié dans le processus d'édification du pays», s'est exprimé M. Soltani, dans un meeting électoral qu'il a animé pour le compte de l'Alliance de l'Algérie verte (AVV), en présence d'un auditoire moyen composé majoritairement de jeunes et d'éléments féminins.

"Pour que la fête soit complète, les Algériens, qui n'ignorent pas que les regards du

monde entier sont braqués sur eux, doivent se transcender et oublier, ne serait-ce que momentanément, leurs problèmes et divergences, pour privilégier ce qui les unit le plus, à savoir l'avenir de l'Algérie", a-t-il souligné.

S'exprimant, par ailleurs, sur le déroulement de la campagne électorale de son parti à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, il a relevé que "le passage de (leurs) candidats a été partout bien accueilli", assurant que l'Alliance entre les partis (MSP, En Nahda et Islah) a été

saluée par beaucoup de citoyens de la région, "qui n'ont pas caché leur adhésion au mot d'ordre de la construction d'une Algérie verte, couleur signifiant l'espoir en un lendemain meilleur, en rupture totale avec les affres des décennies noire et rouge", a-t-il précisé.

ÉDIFICATION D'UN ETAT FORT

Les partis politiques misent sur les jeunes

Les partis politiques engagés dans la course aux législatives du 10 mai 2012, ont réitéré jeudi, à trois jours de la fin de la campagne électorale, leur appel à investir dans la jeunesse algérienne pour l'émergence d'un "Etat fort" dans le futur, garantissant l'égalité des chances entre citoyens.

Jeudi, au 19e jour de campagne, coïncidant avec la Journée internationale de la liberté de la presse, les journalistes algériens étaient également au centre des discours des candidats au scrutin législatif.

A Mostaganem, la présidente du Mouvement de la jeunesse et de la démocratie (MJD), Mme Chalabia Mahdjoubi, a insisté sur l'importance de faire participer les jeunes à l'œuvre d'édification du pays et aux différents plans gouvernementaux pour leur permettre de contribuer à la construction d'une Algérie "nouvelle".

Mme Mahdjoubi a précisé que "le fait d'écarter les jeunes de la participation à la vie politique était source de prolifération de beaucoup de phénomènes sociaux", citant à titre d'exemple le trafic de drogue.

Concernant la pratique journalistique, la présidente du MJD a appelé à "accélérer" l'ouverture du champ audiovisuel devant le privé par la création de chaînes spécialisées pour répondre à "ceux qui veulent mettre l'Algérie à genoux".

De son côté, le président du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, a mis en exergue, lors d'une tournée à travers des communes du sud-est de Médéa, les capacités de la jeunesse dans la construction du pays.

«Notre jeunesse est capable de relever tous les défis que rencontre le pays, pour peu qu'elle soit associée et impliquée dans la prise de décisions et la gestion directe des affaires du pays», a-t-il dit.

A Tébessa, plus précisément à Ouenza, le président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Mohamed-Cherif Taleb, a plaidé pour l'émergence d'un Etat "fort" et "moderne", garantissant l'égalité des chances entre citoyens et une répartition équitable des richesses nationales, "loin de toute pression politique ou partisane".

A Aflou (Laghouat), le président du Mouvement des citoyens libres (MCL), Mustapha Boudina, a appelé à "passer le flambeau aux jeunes" qui, a-t-il dit, ont les compétences et la capacité nécessaires pour poursuivre la marche vers le développement.

Quant au président du Mouvement El-Infatih, Omar Bouacha, il a appelé les jeunes à intégrer sa formation politique pour participer à l'édification d'une Algérie "nouvelle", d'autant, a-t-il dit, que le pays dispose de grandes potentialités en mesure d'assurer solidement son développement socio-économique et culturel.

De son côté, le président du Front national des libertés (FNL), Mohamed Zerrouki, a mis la lumière, à Tlemcen, sur les solutions offertes par sa formation politique dans son programme électoral, citant l'intérêt pour la catégorie de jeunes, la réhabilitation des travailleurs et des fonctionnaires ainsi que la révision du système éducatif et universitaire, notamment le système LMD (Licence-master-

doctorat). Toujours dans l'ouest du pays, le président du parti El-Fadjr El-Djadid, Tahar Benbaibèche, a défendu à Oran le principe de l'instauration d'un pouvoir "fort", capable de prendre des décisions pour sortir le pays de ses difficultés.

Pour sa part, le président du parti du Rassemblement algérien (RA), Ali Zeghdoud, a appelé, à Relizane, à l'élection des jeunes pour "porter le flambeau", soulignant que la jeunesse, dont les aînés se sont sacrifiés et ont tout donné à la Révolution, est capable aujourd'hui d'être à la hauteur des attentes.

Même son de cloche chez le secrétaire général du Front de la bonne gouvernance (FBG), Aïssa Belhadi, qui s'est adressé aux jeunes à Aïn Azel (Sétif) en estimant, à leur intention, que le prochain rendez-vous électoral constituait "un tournant historique pour une Algérie nouvelle, meilleure, à même de leur ouvrir la voie pour qu'ils reprennent le flambeau", alors que le président du parti Ahd 54, Ali Fawzi Rebaïne, a affirmé à Khemis Miliana (Aïn Defla) que les jeunes "devaient décider de leur avenir".

Enfin à M'sila, le président du parti El-Karama, Mohamed Benhamou, a mis en valeur le rôle joué par la presse algérienne depuis 20 ans, notant que le nombre de quotidiens qui a atteint les 80 titres "prouvait que la liberté d'expression était bien enracinée dans le pays et n'avait besoin des orientations d'aucune partie dans ce domaine".

I. A. et agence

SÉCURISATION DES CENTRES DE VOTE

19.000 agents de la Protection civile mobilisés

19.000 agents de la Protection civile ont été mobilisés dans le cadre du déroulement des élections législatives du 10 mai prochain, a indiqué jeudi, le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le commandant Farouk Achour.

Ces agents seront déployés, au plus tard la veille du scrutin, à travers l'ensemble des bureaux et centres de vote estimés à 11.520 centres et 48.546 bureaux, a précisé le commandant Achour dans une déclaration à l'APS.

Un groupe constitué de trois à quatre éléments de la Protection civile sera présent dans chaque bureau et centre de vote prêt à intervenir, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mobilisé plus de 60.000 agents de la police pour sécuriser les prochaines législatives. Les dispositifs sécuritaires seront renforcés dans les bureaux de vote situés aux frontières sud du pays alors qu'ils seront déployés dans le Nord plusieurs jours avant le scrutin, rappelle-t-on.

APS

BELAÏD ABDELAZIZ DANS UN MEETING À ALGER :

« Le Front El Moustakbal a présenté des candidats intègres »

Le Front El Moustakbal compte aborder les législatives de jeudi prochain dans la sérénité totale, après avoir réussi une campagne électorale éreintante mais très bénéfique.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le programme du parti, nouvellement créé, a été largement vulgarisé auprès de la population qui, elle, a favorablement accueilli les propositions et salué les visions du FM fort d'une armada de candidats ayant une grande notoriété. En effet, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd a affirmé jeudi dernier à Alger, que les législatives du 10 mai sont à même de permettre "un nouveau départ pour la liberté d'expression et d'opinion et consacrer la démocratie". Cette échéance électorale "contribuera indéniablement à lutter contre l'injustice, la marginalisation, l'exclusion et la pauvreté", a souligné M. Belaïd, lors d'un meeting animé à la salle El Atlas (Alger), exprimant son souhait de voir ces élections se dérouler "dans la transparence". Le président du Front El Moustakbal a tenu à saluer tous "les intellectuels, les journalistes et les politiques qui n'ont eu de cesse d'œuvrer à la promotion du dialogue et à la consécration d'une démocratie réelle". Il a, d'autre part, appelé toutes les catégories de la société à se diriger "massivement" aux urnes pour choisir "les candidats les plus compétents à même de répondre aux



Belaïd Abdelaziz, président du Front El Moustakbal.

aspirations du peuple algérien". Par ailleurs, Abdelaziz Belaïd a promis d'œuvrer sans relâche, dans le cas où son parti remporterait des sièges à l'APN, pour "parvenir à des solutions adaptées aux aspirations des citoyens notamment concernant les problèmes liés à l'habitat, au chômage et à la pauvreté". Le Front El Moustakbal luttera contre tous les fléaux sociaux et toute forme de corruption et

de dilapidation de deniers publics et "barrera la route à ceux qui veulent détruire les infrastructures de base", a-t-il poursuivi. Evoquant les candidats de son parti, M. Belaïd a affirmé que le Front El Moustakbal a choisi "des femmes et des hommes intègres et hautement qualifiés" qui œuvreront à la prise en charge des jeunes, notamment les diplômés. L'Algérie dispose de moyens matériels et humains à même d'opérer "un bond qualitatif dans divers domaines", a-t-il ajouté. De son côté, le Dr Abdelhamid Abbad, tête de liste du FM à Alger, a mis l'accent sur la qualité des candidats prétendant à la députation et leurs capacités d'être à la hauteur des attentes et aspirations de la population. Intervenant sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale dans la plage horaire réservée par ce média au FM, a notamment expliqué la forte prévalence de la présence féminine dans les listes du parti. En effet, les femmes représentent 50% soit la moitié des candidats du FM aux prochaines élections législatives, en signe d'équité et de volonté de hisser la gent féminine à la place qui lui sied dans les assemblées élues et autres cercles de décision.

Par ailleurs et durant la journée d'hier, Abdelaziz Belaïd était, était à Mascara où il

a souligné la nécessité de "préserver les symboles de la Nation contre toutes formes d'atteinte".

L'orateur qui a animé un meeting électoral, à la maison de la culture de Mascara, a déploré le fait que "les symboles de l'Algérie sont continuellement attaqués et souillés sur des pages entières des journaux, sans que l'on se rende compte des répercussions négatives de cette situation sur les jeunes qui se retrouvent sans modèle à suivre et sans symboles suscitant leur fierté d'appartenir à une nation forte".

Le président du Front El Moustakbal a précisé, à son auditoire fort nombreux constitué essentiellement de jeunes, que son jeune parti a choisi ses candidats têtes de liste dans de nombreuses wilayas moudjahi "afin qu'ils donnent espoir aux jeunes quant à un avenir meilleur, en œuvrant au développement et à la prospérité d'un pays vaste et riche, loin des phénomènes du suicide qui prend une ampleur inquiétante en Algérie ou de la harga".

M. Belaïd a, par ailleurs, souligné que son parti s'est rapproché de toutes les catégories sociales, notamment avec les jeunes "pour discuter en toute franchise et en toute objectivité" des problèmes sociaux qu'elles vivent au quotidien comme le chômage et la difficulté d'accéder à un logement.

Dans ce sens, il a estimé que "le dialogue reste le moyen idoine pour convaincre les jeunes à rester dans leur pays pour le servir".

M. C.

AHMED OUYAHIA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU RND :

« Nous avons présenté un programme de développement, pas des sacs de ravitaillement »

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a indiqué jeudi à Ain M'lila (Oum El Bouaghi), que son parti se présente aux législatives avec un "programme de développement ambitieux, pas avec des sacs de ravitaillement".

S'exprimant lors d'un meeting animé au complexe culturel Maâti-Bachir dans le cadre de la campagne électorale, M. Ouyahia a souligné que "l'investissement dans les malheurs des couches vulnérables constitue un commerce perdant".

« Il s'agit plutôt aujourd'hui, et c'est ce qui est vraiment important, de renforcer l'investissement national dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, notamment, pour permettre une croissance durable au pays », a souligné le SG du RND.

L'Algérie a "besoin de préserver sa stabilité et sa sécurité pour faire avancer le processus de développement déjà mis sur rails depuis plusieurs années", a estimé M. Ouyahia, précisant dans ce contexte que les Algériens qui ont lutté courageusement contre le terrorisme, "ne risquent pas d'être pris à contre-pied par des opportunistes qui ne reculent devant rien pour atteindre des objectifs strictement personnels".

S'adressant à une foule nombreuse composée de militants et de sympathisants du RND, M. Ouyahia a appelé les Algériens à "se concentrer sur le programme de développement de leur pays et à ne pas prêter l'oreille aux perturbateurs qui veulent installer la discorde et la confusion en dressant des tableaux noirs sur tout ce qui a été fait".

« Il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir », a enchaîné le SG du RND, fai-

sant état des réalisations qui ont bénéficié à l'Algérie durant ces dix dernières années dans les différents secteurs.

Rendant hommage au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, M. Ouyahia a estimé que l'acquis de la réconciliation nationale "constitue à lui seul une fierté pour l'Algérie qui a doublement arraché son indépendance, en 1962 lorsqu'elle a chassé le colonisateur puis en 2005 quand elle s'est définitivement débarrassée de sa dette extérieure".

Soulignant la nécessité d'éliminer le phénomène de la spéculation "visant les poches des Algériens", le SG du RND a également considéré qu'il était temps de se débarrasser du "réflexe" de l'importation en favorisant la production locale et en œuvrant pour la redynamisation du secteur public.

Il a indiqué, dans ce contexte, que l'Algérie

aura "tôt ou tard" son usine de montage de véhicules de grande marque.

M. Ouyahia a clos son discours en réitérant son appel aux citoyens pour qu'ils aillent voter en masse, le 10 mai prochain.

L. B.

AFIN DE PERMETTRE AUX TRAVAILLEURS D'ALLER VOTER Autorisation spéciale d'absence rémunérée

Une autorisation spéciale d'absence rémunérée est accordée le jeudi 10 mai, date des élections législatives, à l'ensemble des personnels des institutions et administrations ainsi que les établissements et offices publics, a indiqué jeudi l'autorité chargée de la Fonction publique et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette décision concerne également les personnels des entreprises publiques et privées tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a précisé la même source.

Cette décision a été prise suite à la convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, le jeudi 10 mai 2012, conformément au décret présidentiel n°12-67 du 17 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 10 février 2012, en vue de permettre à l'ensemble de ces personnels d'exercer leur droit de vote, a souligné le communiqué.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements et organismes précités ainsi que les entreprises publiques et privées sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, a conclu la même source.

APS

BELKHADEM À PARIR DE RELIZANE :

« La démocratie passe par le pluralisme médiatique »

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem, en campagne pour les élections législatives du 10 mai prochain, a affirmé jeudi à Relizane que son parti était convaincu que la démocratie passait par le pluralisme médiatique et la liberté de la presse. M. Belkhadem a salué "les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine des libertés et des droits", notamment en matière de liberté de la presse et d'expression.

Il a rappelé, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la

presse, les réalisations accomplies dans le domaine de l'information et le développement de la presse lorsque le FLN jouissait de la majorité au Parlement en 1990, soulignant que c'est ce parti qui était à l'origine de la promulgation de loi sur l'information et du renforcement des libertés. « L'expérience qu'a connue le pays ces deux dernières décennies imposait l'introduction d'amendements dans la loi sur l'information dans le sens du renforcement des libertés et de l'ouverture du champ audiovisuel », a précisé le SG du parti du FLN, précisant que le président de la République

avait appelé à un tel amendement dans son discours le 15 avril 2011 dans le cadre de l'approfondissement des réformes politiques. Soulignant que le régime démocratique permettait aux citoyens de choisir librement entre les programmes et les formations politiques, M. Belkhadem a précisé que son parti proposait quelques idées pour la révision de la Constitution. Le SG du parti du FLN a, par ailleurs, appelé l'auditoire à aller voter massivement la semaine prochaine pour montrer à ceux qui doutent du processus démocratique que l'Algérie "est toujours forte".

AFFAIRE BIOTIC (SAIDAL) ET SOLUPHARM

Le procès en appel reporté au 24 mai

Le procès en appel de l'affaire de dilapidation de deniers publics et trafic d'influence dans laquelle avaient été accusés en 2011 les directeurs généraux de Biotic (filiale de Saïdal), Zaouani Rachid et de Solupham (entreprise privée), Benmachiche Fouzi, a été reporté jeudi au 24 mai par la Cour d'Alger.

Treize autres cadres du groupe Saïdal, de Biotic et de Solupham sont accusés dans cette même affaire.

Les dilapidations ont portées préjudices au groupe Saïdal ainsi qu'à ses filiales Biotic et Pharmal.

Le juge Halali Tayeb qui a présidé l'audience a décidé de ce renvoi suite à la requête de la défense de Benmachiche Fouzi, Me Houcine Bouakil car son client "observe depuis 10 jours une grève de la faim".

Le président de la Cour a également reporté l'affaire pour pouvoir convoquer les parties civiles à savoir le PDG actuel de Saïdal et les DG de ses filiales Biotic et Pharmal.

"Si les parties civiles ne se présentent pas devant la Cour d'Alger le 24 mai, des mandats d'amener seront délivrés contre eux", a indiqué le président Halali.

Le tribunal de première instance de Sidi M'Hamed d'Alger avait condamné le 7 mars 2012, Zaouani Rachid, DG de Biotic et Benmachiche Fouzi, DG de Solupham à sept (7) années de prison ferme et à un (1) million DA d'amende ferme chacun.

Six autres inculpés à savoir Hocine Mokhtari, Zoubir Smail, Chaoui Abdelaziz, Snina Lakhdar, Smaïji Louanes et Aoun Ali (ancien P-dg du groupe Saïdal), ont été condamnés quant eux à des peines allant de dix huit (18) mois à cinq (5) années de prison ferme. Sept (7) autres inculpés ont bénéficié de la relaxe. Le jugement du tribunal de Sidi M'Hamed a aussi prononcé un dédommagement au profit de la filiale Biotic et du groupe Saïdal évalué à 200 millions DA et 100 millions DA à la filiale Pharmal.

Selon l'ordonnance de renvoi, cette affaire remonte, à l'année 2011, lorsque l'inspection générale des finances avait effectué une mission au niveau des deux filiales du groupe Saïdal et a découvert "une passation de contrats industriels avec des entreprises privées en violation de la loi portant préjudice aux filiales Biotic et Pharmal du Groupe Saïdal".

Les investigations effectuées par la section économique de la Police judiciaire a découvert que la filiale Biotic de Saïdal, représentée par son DG Rachid Zaouani, avait conclu en 2003 un contrat de façonnage avec l'entreprise privée Solupham gérée par Benmachiche sans respecter les conditions exigées par la loi dans de tels contrats.

Un contrat de façonnage est une prestation de service payante. Et conformément à ce contrat, l'entreprise Solupham, en sa qualité de demanderesse du service, était appelée à fournir la matière première du médicament à Biotic qui devait, à son tour, le façonner sous forme de médicament en utilisant ses propres moyens techniques.

Mais le DG de Biotic (Saïdal) avait façonné le médicament au profit de Solupham en utilisant la matière première du groupe Saïdal contrairement aux conditions légales qui exigent que la matière première soit fournie par la demanderesse du service, à savoir Solupham.

R. N.

MAATKAS, APRÈS UNE SEMAINE DE CAPTIVITÉ

L'entrepreneur enfin libéré



Le village a retrouvé sa quiétude après la libération de son enfant.

Après une semaine de captivité, Omar Rabahallah, le jeune entrepreneur de 42 ans, a été relâché par ses ravisseurs dans la nuit de mercredi à jeudi dernier.

PAR LOUNES BOUGACI

L'ex-otage a été libéré au niveau du lieu dit Ighil Oumenchar, situé à mi-chemin entre les communes de Souk El-Thenine (daïra de Maâtkas) et Mechtras (daïra de Boghni), à quarante kilomètres au sud de la ville de Tizi-Ouzou. Omar Rabahallah a été retrouvé au

même endroit où avait été abandonné son véhicule il y a tout juste dix jours, après son enlèvement. Juste après avoir été kidnappé mercredi 25 avril, ses proches ont reçu un appel téléphonique de la part des ravisseurs qui exigeaient la rançon d'un milliard et deux cent millions de centimes, en contrepartie de sa libération. Des sources dignes de foi précisent qu'une rançon a été versée mais n'indiquent pas s'il s'agit de la somme exigée. La libération qui s'est effectuée aux environs de 21h a donné lieu à un grand soulagement chez les proches et les membres de la famille de Rabahallah Omar, heureux d'avoir retrouvé ce dernier sain et sauf.

Rappelons qu'il s'agit du soixante et onzième enlèvement perpétré dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2005. C'est d'ailleurs dans la région de Maâtkas que ce phénomène

inquiétant est apparu pour la première fois avant de toucher plus tard d'autres régions de la même wilaya comme Boghni, Ath Douala, Iflissen, Azazga... Un phénomène qui met en péril la quiétude des entrepreneurs et des commerçants qui sont particulièrement ciblés par les groupes terroristes armés. Depuis 2005, les libérations des otages se sont effectuées suite à des versements de rançon. Mais il y a deux ans, un entrepreneur d'Aghrib, dans la daïra d'Azeffoun, Hend Slimana, a été assassiné en tentant de prendre la fuite au moment où il avait constaté qu'il faisait face à un faux-barrage. La grève et le rassemblement qui devait se tenir avant-hier jeudi au niveau du chef-lieu de la commune de Souk El-Thenine, ont été annulés suite à la libération.

L. B.

VISANT À ANNULER SON REDRESSEMENT FISCAL

Djezzy a perdu quatre actions administratives

Le tribunal administratif d'Alger a rejeté, en date du 18 avril dernier, quatre actions intentées par OTA Orascom (Djezzy) visant l'annulation des redressements fiscaux évalués à plus de 44 milliards DA, a indiqué vendredi à l'APS l'avocat de la Direction des grandes entreprises (DGE) Me Houcine Bouakil. La DGE est une instance

chargée du recouvrement des impôts, du contrôle des déclarations fiscales et de la vérification de la comptabilité des grandes entreprises étrangères ou algériennes qui réalisent un chiffre d'affaires de plus de 100 millions DA an.

Me Bouakil a précisé qu'OTA Orascom s'est acquittée de ses impôts évalués à plus de

44 milliards DA suite au quatre jugements rendus par le tribunal administratif d'Alger au profit de la DGE. Il a ajouté que ces redressements fiscaux ont été imposés à Orascom Télécom Algérie en 2010 après une vérification de sa comptabilité par la DGE.

APS

IMPORTATION DE MÉDICAMENTS

Quatre nouveaux dossiers à l'étude

PAR RAYAN NASSIM

Quatre nouveaux dossiers d'opérateurs de pharmacie sont à l'étude pour évaluer leurs engagements contractés en novembre dernier dans le cadre du programme d'importation de médicaments, a indiqué jeudi à Oran le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès. Le ministère avait retiré dernièrement l'agrément à quatre importateurs de médicaments "défaillants tant au niveau de l'importation que du stockage", a rappelé M. Ould Abbès, en marge d'une rencontre régionale inhérente aux pré-

paratifs des prochaines élections législatives. Cette rencontre de sensibilisation a réuni les directeurs de la santé et les responsables des établissements de la santé de 17 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays pour les sensibiliser sur l'importance du vote. Lors d'une rencontre d'évaluation du programme 2012 d'importation des médicaments, tenue fin avril dernier à Alger, le ministre avait indiqué que les opérateurs incriminés n'avaient pas "respecté" leurs obligations dans les programmes d'importation adoptés en novembre dernier et étaient "absents du marché du médicament" ce qui se reflète sur le plan de l'importation que celui du stockage. Certains importateurs ont produit

des arguments valables de leur retard et se sont engagés à acquérir leur quota en mai prochain, avait affirmé M. Ould Abbès, ajoutant que le ministère se chargera, dans les prochains jours, de l'achat de médicaments inscrits au titre de la quote part des opérateurs défaillants qui "sont exclus définitivement de la liste des importateurs".

Les médicaments qui devaient être importés par les opérateurs défaillants sont surtout "essentiels" et représentent 1% du programme d'importation, avait indiqué le ministre lors de la rencontre d'évaluation du programme 2012 d'importation des médicaments, tenue fin avril dernier à Alger.

R. N.

4^E RÉUNION MINISTÉRIELLE DE SUIVI DE LA TICAD

Messahel aujourd'hui à Marrakech

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, prendra part samedi à la 4^e réunion ministérielle de suivi de la Ticad devant se tenir à Marrakech (Maroc), a indiqué jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. Prévue sur deux jours, la réunion, aura à évaluer, ajoute

la même source, "la mise en œuvre du Plan d'action adopté en 2008 par la 4^{ème} Ticad à Yokohama" et à initier "le processus préparatoire de la 5^e Ticad prévue en juin 2012 à Yahohama".

Le processus de la Ticad a été lancé en 1993, rappelle M. Belani, à travers l'initiative du Japon de tenir, au niveau des chefs

d'Etats ou de gouvernement, la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (dont l'acronyme en anglais Ticad a été consacré).

La Ticad a été institutionnalisée en tant que rendez-vous quinquennal des chefs d'Etats africains avec le Premier ministre japonais.

APS

OUVERTURE DU SALON DU BÂTIMENT INTERNATIONAL BATIMATEC

Les entreprises étrangères affichent leur intérêt pour le marché algérien

Un public record et plus d'un millier d'entreprises exposantes ont assisté, jeudi matin, à la cérémonie d'inauguration de la 15e édition du Salon international du bâtiment et des matériaux de construction "Batimatec" qui se tient au Palais des expositions de la Safex jusqu'au 7 mai.

PAR AMAR AOUIMER

Considéré comme le deuxième événement national après la Foire internationale d'Alger, Batimatec a acquis une notoriété internationale avérée dans le pourtour euro-méditerranéen et accueille, chaque année, plus de 544 entreprises étrangères. Parmi ces sociétés internationales, dont la plupart entretiennent des relations de partenariat et de coopération suivies, les 65 entreprises italiennes exposantes au salon affichent clairement leurs ambitions.

Ainsi, l'Institut de commerce extérieur, bureau pour la promotion des échanges de l'ambassade d'Italie qui chapeaute la participation de ces entreprises transalpines annonce que «les visiteurs et les professionnels du salon ne pourront qu'être conquis par le pavillon italien. En effet, le directeur de l'ICE, Giuseppe Agostinacchio, estime que «le pavillon italien, l'un des plus riches et les plus intéressants avec une participation record de 65 entreprises, réparties sur un espace d'environ 1 300 m², et qui sont



presque toutes leaders dans leurs secteurs de compétences. Elles viendront exposer leurs plus récentes innovations dans les machines, les installations et les équipements entrant dans la production de divers matériaux de construction. La qualité de leurs produits ainsi que leur savoir-faire seront, incontestablement, des facteurs de différenciation par rapport à la concurrence».

4,1 milliards dollars d'importations algériennes de produits italiens

Agostinacchio explique que «l'essen-

tiel consiste à savoir absolument que le point fort des entreprises italiennes est de détenir une position de leadership sur le marché algérien. En effet, l'Italie occupe, en 2011, une excellente deuxième place (après la France et devant la Chine) dans les importations totales de l'Algérie avec une part de marché de 9,93 % selon les dernières données du Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS), avec un total de 4,61 milliards dollars, soit une augmentation de 13,76 % par rapport à l'année 2010».

Le directeur de l'ICE souligne l'importance de la croissance des échanges commer-

ciaux entre l'Algérie et l'Italie précisant que «les exportations italiennes vers l'Algérie de biens d'équipements industriels sont en constante évolution, soit plus de 4,5 % par rapport à l'année 2010, soit un montant de 2,4 milliards dollars». Par ailleurs, le pavillon italien verra la participation de l'Association ACIMAC ainsi que trois Chambres de commerce, selon le boss de l'ICE. «Il s'agit de celle de Milan (Promos), celle de Brescia (Probrixia) et celle de Vicenza, qui présenteront aux opérateurs économiques algériens les offres des plus importantes entreprises italiennes de leurs régions exerçant dans les secteurs du bâtiment et de la construction

afin de créer de nouvelles opportunités commerciales». L'ICE ajoute également que «de plus l'Italie fournit la majeure partie des entreprises algériennes en équipements et machines, ainsi que les matériaux de construction (carrelages, briqueteries, centrales à béton, concassage, buses, dalles...)».

Les entreprises italiennes sont prêtes à accueillir de nouvelles opportunités d'affaires et à relever le défi d'un salon qui se présente comme l'un des plus importants en Algérie».

A. A.

LES POUVOIRS PUBLICS METTENT L'ACCENT SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La construction verte, nouveau crédo

Placée sous le signe de l'éco-construction et sous le thème «Les progrès d'aujourd'hui et les défis de demain», la 15e édition de Batimatec est riche en conférences et exposés scientifiques et technologiques de haut niveau animés et organisés par d'éminents experts nationaux et étrangers. Ainsi, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa, qui était accompagné de plusieurs ministres, dont celui des Affaires religieuses, et même de l'ambassadrice d'Autriche à Alger, a insisté sur la nécessité de développer la construction verte privilégiant l'économie d'énergie en utilisant, par exemple, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables (panneaux solaires et photovoltaïque...).

Il estime que ce salon de la construction, rassemblant plus de 1.030 entreprises nationales et internationales, deuxième événement et manifestation économique et commerciale après la Foire internationale d'Alger, «est une aubaine pour promouvoir les techniques de l'éco-construction permettant l'émergence d'une entité professionnelle spécialisée dans l'éco-construction. Tout en sachant qu'il existe déjà un programme de réalisation de 600 logements à forte efficacité énergétique dans 11 wilayas du pays en étroite coopération avec l'agence nationale de promotion et de la rationalisation de l'énergie (APRUE)».

Les technologies de construction suivant les normes internationales relatives à l'éco-construction est le cheval de bataille des responsables du secteur de l'habitat et de l'urbanisme qui veulent accélérer le partenariat avec les firmes et les entreprises étrangères présentes au Batimatec, notamment les entreprises allemandes, italiennes et espagnoles qui possèdent un capital

savoir-faire important en matière d'efficacité énergétique. Aussi, les entreprises algériennes souhaitent acquérir le transfert technologique de la part de leurs partenaires étrangers en décrochant notamment des con-

trats de coopération et de collaboration technique, ainsi qu'en ce qui concerne la formation des ingénieurs et des cadres techniques.

Les organisateurs de cet événement précisent que «l'essentiel consiste à participer

activement et efficacement à l'édification de 2,5 millions de logements en vertu du plan quinquennal de l'habitat de la période 2010-2014».

A. A.

LES MÉDECINS DU MOYEN-ORIENT, DU MAGHREB ET DES PAYS DE L'EST EN EUROPE

Plus de 7% des médecins algériens en France

Des milliers de médecins algériens se sont expatriés ces dernières années en France pour exercer leur profession sachant qu'ils sont actifs dans tous les départements français, de l'Alsace à la Gironde en passant par la région Île de France (Paris) et Marseille. Algériens, Syriens, Libanais, Marocains, Roumains... qui sont ces médecins qui décident de plier bagages et d'exercer en Europe ? Quelles sont leurs motivations ? Comment les pays qui assistent à cette fuite des cerveaux peuvent-ils tirer parti de cette expatriation ? Le Forum euro-méditerranéen des Instituts de Sciences Economiques (Femise) apporte des réponses à ces questions dans un rapport de recherche qui vient d'être publié sur le site Femise (FEM34-07).

Ce forum ajoute que "l'attrait d'une vie meilleure, de conditions de vie satisfaisantes, d'un bon salaire, un système éducatif évolué, la proximité avec le pays d'origine... Autant de paramètres pouvant motiver des médecins du Moyen-Orient, du Maghreb et des pays de l'Est à exercer la médecine en Europe". "Les candidats au départ sont attirés par les avantages relatifs offerts par les pays de l'Union Européenne. Gagner plus leur permet d'être à l'aise et de vivre mieux. Il faut également considérer les avantages non pécuniaires, la possibilité

d'évoluer professionnellement et de faire carrière", souligne Ahmed Driouchi, professeur d'économie à l'université Al Akhawayn, à Ifrane, au Maroc, auteur du rapport Femise. Intitulée «Qu'apprenons nous de la nouvelle économie de l'émigration des docteurs en médecine vers l'UE : Les cas d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord», l'étude du Femise pointe du doigt une émigration à deux vitesses.

"Les médecins issus du Moyen-Orient et du Maghreb ne bénéficient pas souvent d'un système d'équivalence. A leur arrivée en Europe, ils pourraient occuper des postes de moindre importance en attendant de passer les équivalences et les tests d'admission. L'entrée dans l'Union Européenne des pays de l'Est entre 2002 et 2007 a accru le champ de la mobilité en garantissant la portabilité des qualifications des professions de santé. Cette reconnaissance des diplômes de médecins, dentistes, infirmiers et autres professions de santé favorise l'émigration" poursuit cette source.

Des médecins algériens dans les toutes les régions françaises

C'est ainsi que des médecins Roumains s'installent dans la plupart des régions françaises. Bien souvent les médecins issus des pays francophones optent pour la France

ou la Belgique. Leurs homologues anglophones sont davantage attirés par la Grande-Bretagne. Après une période d'adaptation, leurs capacités intellectuelles leur permettent de s'intégrer. Les taux d'émigration des médecins sont très élevés au Liban (19,6%) et en Syrie (17,5%). En Jordanie ils atteignent 9,9%, en Algérie 7,1%, au Maroc 6,6% et en Égypte 5,6%. Le Maroc a d'ailleurs fait l'objet d'une étude approfondie. Les chercheurs du Femise expliquent, au fil des 400 pages de l'étude, qu'il existe pour chaque pays un seuil de migration à ne pas dépasser pour éviter l'écueil de la fuite des cerveaux. "Nous avons questionné les médecins marocains qui avaient choisi de rester dans leur pays. L'étude confirme des variables comportementales. Tout dépend de la situation personnelle des individus et de leur stratégie. Le modèle empirique démontre les avantages relatifs par les pays de destination", conclut le professeur Ahmed Driouchi.

Selon Femise, l'émigration des médecins de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (Mena) dont ceux de l'Algérie profitent aussi bien pour les pays hôtes que pour les pays d'origine en raison de la mobilité et de la circulation des transactions financières et les envois des sommes d'argent des médecins émigrés pour leurs familles restées au pays.

A. A.

CHLEF

Entretien des chemins communaux

Une enveloppe financière de plus de un (1) milliard de dinars a été allouée à l'entretien des chemins communaux dans la wilaya de Chlef, a indiqué la Direction des travaux publics (DTP).

Cette enveloppe est destinée notamment à la réfection d'un tronçon de 128 km de chemins vicinaux répartis sur 17 lots à travers la wilaya, a indiqué la même Direction, précisant que cette opération s'inscrit dans le cadre des actions de désenclavement des zones rurales et montagneuses.

Selon des données chiffrées de la DTP, la consistance du réseau des chemins communaux dans la wilaya de Chlef est de 2.240 km, dont 1.736 km bitumés et 504 km non goudronnés.

Les travaux, prévus au titre de ce programme, portent sur le revêtement en béton bitumineux de 128 km de routes, en plus de la réalisation d'un ouvrage d'art.

La réalisation de ce programme, dont les travaux ont été lancés récemment, permettra, a assuré la DTP, d'améliorer les conditions d'accès aux zones rurales, notamment durant la période hivernale où les habitants de ces zones trouvent d'énormes difficultés à atteindre les chefs lieux de communes.

BLIDA

Réouverture de la piscine semi-olympique

La piscine semi-olympique du complexe Mustapha-Tchaker de Blida a été rouverte au public ce mercredi après une fermeture qui a duré 14 mois, a indiqué le directeur du complexe.

Benhadja Djamel a déclaré à l'APS que la réouverture de cette piscine, fermée depuis février 2011 suite à une décision du wali, a été décidée après des travaux de réhabilitation qui ont touché le bassin, les douches et le sol.

Le même responsable a ajouté que les amateurs de natation seront ainsi en mesure de pratiquer ce sport à travers les 4 équipes créées pour cette saison dont le principe est la compétitivité. Le nombre d'autorisations à accorder pour l'entrée à cette piscine a été ramené cette année à 600 au lieu de 1.000 comme cela l'avait été avant sa fermeture ou chaque séance de natation provoquait un véritable rush, causant la détérioration des équipements.

M. Maazouzi, chef de bureau des équipements à la direction de la jeunesse et des sports a indiqué à l'APS que l'enveloppe financière allouée à ce projet est estimée à 7 millions DA. Le même directeur a annoncé, par ailleurs, la réalisation prochaine de trois autres piscines semi-olympiques à Boufarik, El Affroun et Meftah dont le montant total financier est estimé à 7 millions DA.

APS

RELIZANE, PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE DE SAISON

600.000 quintaux attendus

Dans la wilaya de Relizane, une production de 600.000 quintaux de pommes de terre de saison est prévue lors de la campagne de récolte qui sera lancée au cours de ce mois de mai, a annoncé le directeur des services agricoles.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette quantité prévue sera réalisée sur une superficie de 2.100 hectares, notamment à Hmadna, Oued Djemaa et Belacel Bouzegza, communes réputées situées aux périmètres irrigués "Bas Cheliff" et "Mina" aux sols fertiles, a précisé à l'APS le même responsable, ajoutant que près de 1.280 hectares de la superficie totale précitée ont été réservés aux semences de pomme de terre pour une production d'environ 3.200 quintaux dont 20 % de gros calibre sont destinés à la consommation.

Selon le directeur des services agricoles, le rendement de la pomme de terre de cette saison, dont la récolte précoce a été lancée au nord-ouest de la wilaya, devra atteindre jusqu'à 300 quintaux à l'hectare, surtout dans les zones à haute potentialité productive.

L'engouement des agriculteurs pour la production de la pomme de terre à Relizane par plusieurs facteurs, dont environ 35 millions de mètres cubes d'eau des barrages "Gargar" et "Merdja Sidi Abed" consacrés à l'irrigation agricole, le soutien



apporté aux investisseurs dans cette filière par le programme national de développement agricole (PNDA) dans les domaines des engrais et l'équipement agricole, entre autres, a expliqué le même responsable.

A la faveur de ces facteurs encourageants et la fertilité des terres de la région, la wilaya de Relizane attire des investisseurs dans la filière de la pomme de terre des wilayas avoisinantes, notamment Ain

Defla, Chlef et Mostaganem, a ajouté le directeur des services agricoles à l'APS.

Durant la précédente campagne de récolte de pomme de terre hors saison, la wilaya de Relizane a réalisé une production dépassant les 264.000 quintaux sur une superficie de 1.100 ha, soit un rendement de 250 qx à l'hectare.

B. M.

TISSEMSILT, DIRECTION DE L'ENERGIE ET DES MINES

193 foyers raccordés au réseau de gaz de ville



Au total, 193 foyers ont été raccordés dernièrement au réseau de gaz naturel à travers onze quartiers dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué le Directeur de l'énergie et des mines.

Inscrite au programme de raccordement des quartiers et lotissements sociaux urbains du quinquennat précédent, cette

opération a permis de prendre en charge les besoins des habitants des communes de Theniet El Had (128 foyers), Bordj Bounaama (60) et Boukaid (5) qui ont fait récemment l'objet de travaux d'aménagement urbain, a indiqué M. Ghaouti Reguieg. Dans le cadre de la généralisation de cette opération à d'autres quartiers, il

sera procédé prochainement au raccordement de 234 foyers répartis entre les communes de Boukaid et Tissemsilt par la réalisation de 13,3 km de réseaux.

Pour rappel, 333 foyers à travers 12 quartiers et cités d'habitation de Theniet El Had, Lardjem, Bordj Bounaâma, Layoune et Boukaid ont bénéficié l'an dernier du raccordement au réseau de distribution du gaz de ville, a ajouté le même responsable.

Il est prévu, d'autre part, le lancement au début du deuxième semestre de l'année en cours des travaux de réalisation de 141,8 km de réseaux de transport et de distribution du gaz de ville au profit de plus de 2.700 foyers des communes de Malaab, Sidi Slimane, Youssoufia, Sidi Lantri et Beni Chaib sachant que cette opération est inscrite dans le cadre du quinquennat en cours.

Une enveloppe financière de 7,13 milliards DA a été allouée à la wilaya à la faveur du quinquennat en cours pour approvisionner 4.000 foyers en gaz de ville répartis à travers 12 communes et 12 villages, ce qui permettra d'accroître le taux de raccordement de 66 % actuellement à 71% d'ici 2014.

APS

ORAN, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Des brigades supplémentaires mobilisées pour l'été

La mobilisation de nouvelles équipes d'inspection renforcera bientôt le contrôle de la qualité des produits à Oran, a indiqué la Direction du commerce de la wilaya (DCW).



PAR BOUZIANE MEHDI

Avant le début de la saison estivale, qui verra au total la mobilisation de 16 équipes, contre 12 en 2011, les nouvelles brigades seront opérationnelles, a précisé à l'APS le responsable du service de la qualité Nasreddine Haouaia.

Englobant tous les produits sensibles à la chaleur, dont les viandes et dérivés, le lait et dérivés et les boissons, le contrôle s'étend à l'ensemble des établissements concernés tels les cafés, les restaurants, les hôtels et les salles des fêtes.

L'objectif étant de protéger le consommateur contre tout risque alimentaire, les agents de contrôle veilleront, notamment, au respect des textes réglementaires relatifs aux règles d'hygiène dans les établissements cités. Des tournées d'inspection

sont également prévues au niveau des différentes unités de production où les brigades compétentes s'assureront de la conformité des produits, du respect de la chaîne de froid et du processus d'autocontrôle de l'opérateur, précise l'APS.

En se référant à la loi du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, M. Haouaia, a indiqué que toute infraction à la législation sera sanctionnée par un procès-verbal en vue de poursuites judiciaires. Dans le cadre de son implication au sein d'autres instances, d'autres actions incombent à la Direction du commerce, à l'instar des commissions de wilaya spécialisées dans la lutte contre les maladies à transmission hydrique, l'inspection des centres de vacances et de loisirs, le contrôle des établissements classés et la protec-

tion de l'environnement.

Des rencontres de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène sont régulièrement organisées, parallèlement aux mesures répressives, au profit des commerçants et des consommateurs, la plus récente ayant été consacrée le 10 avril dernier au lait et dérivés, alors qu'une autre regroupera, en juin prochain, les restaurateurs, les hôteliers et les gérants des salles de fêtes. Initié par la Direction du commerce, ce cycle de rencontre cible tous les segments d'activités en associant différents partenaires comme l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), l'Association de protection et de conseil du consommateur (APCCO) et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO).

B. M.

IN SALAH, ENFANTS HANDICAPÉS

Ouverture de deux nouveaux centres

Deux nouveaux centres pour enfants handicapés ont été officiellement mis en service, mercredi soir, dans la commune d'In-Salah (750 km du chef-lieu de wilaya Tamanrasset), par le ministre de la Solidarité nationale, M. Said Barkat.

Ces deux centres, de 60 places chacun, sont destinés l'un pour les malentendants et l'autre pour les déficients mentaux, sont encadrés par 9 encadreurs pour le premier et 25 pour le second, recrutés dans le cadre de l'insertion professionnelle des diplômés, en plus de 30 autres postes chacun dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion sociale. Les deux nouvelles structures disposent également de deux véhicules utilitaires, en attendant leur dotation prochaine de minibus et leur renforcement en équipements de clima-

tisation, d'éclairage extérieur et en groupes électrogènes. Ces établissements prennent actuellement en charge 46 enfants, dont 12 malentendants et 34 handicapés mentaux. Le ministre de la Solidarité nationale a annoncé, en outre, l'octroi de 700 microcrédits, sans intérêts, d'un montant de 100.000 DA chacun, répartis entre la commune d'In-Salah (500 crédits) et celle voisine d'In-Ghar (200 crédits). M. Barkat a aussi fait part d'une enveloppe de 90 millions DA destinée à la réalisation de projets par les jeunes chômeurs dans le cadre des programmes de l'Agence de développement social. Trois stades de proximité ainsi que des aires de pétanque seront réalisés dans la daïra d'In-Salah par le secteur de l'Action sociale.

APS

CONSTANTINE

700 millions DA pour la réalisation de projets hydrauliques

Un investissement public de l'ordre de 700 millions de dinars a été consenti pour l'exercice 2012 dans la wilaya de Constantine pour la réalisation de plusieurs projets hydrauliques, a indiqué le Directeur des ressources en eau (DREW).

Ces opérations visent à renforcer la "mobilisation de ressources hydriques" et à "améliorer la distribution de l'eau potable dans les localités où un déficit est enregistré", a précisé Ali Hammam. Ce responsable a notamment fait état, dans ce contexte, du lancement "prochain" des travaux de réalisation d'un réservoir de 2.500 m³, à la cité Benchergui, afin de renforcer l'AEP de 1.500 habitants. Si l'alimentation en eau potable a connu un "saut qualitatif important" dans la ville de Constantine, il reste "beaucoup à faire dans plusieurs communes, à l'image d'Ibn Ziad et de Messaoud-Boudjeriou, entre autres", a ajouté le DREW, avant d'annoncer, dans ce contexte, la construction "courant 2012", de deux autres réservoirs d'une capacité globale de 4.000 m³ dans ces deux dernières communes.

Ces deux ouvrages hydrauliques permettront de "renforcer, en premier lieu, la distribution de l'eau potable dans les chefs-lieux de ces deux communes, puis dans les zones rurales alentours", a précisé Ali Hammam.

Les cités Bouledjfar, dans la ville d'El-Khroub, et El Djebas, à Constantine, où les habitants continuent de vivre avec le spectre des robinets à sec, ont également été retenues, au titre de ce même programme, pour bénéficier d'une opération de raccordement au réseau d'AEP de 10 km, a souligné M. Hammam.

APS

GRAREM-GOUGA, MILA

Réalisation d'une base de sports nautiques

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djar, a inspecté, jeudi à Grarem-Gouga (Mila), le site d'une future base nautique dont les travaux de réalisation seront lancés "prochainement" près du barrage de Beni-Haroun. Le même site qui abritera un camp de jeunes destinés à accueillir, dans les meilleures conditions, des groupes de sportifs, comprendra une école d'aviron disposant d'un internat de 40 lits. Dans la localité montagneuse de Barbas, au nord de la wilaya, le ministre s'est entretenu avec de nombreux jeunes, avant de se rendre à Téleghma, où il a posé la première pierre d'une auberge de jeunes de 50 lits, réalisable en 12 mois, et financée à hauteur de 44 millions de

dinars. Le ministre a également inauguré une salle omnisports, dans cette même localité. D'une capacité de 500 places, cette infrastructure qui a nécessité un investissement de 162 millions de dinars, a été le théâtre de plusieurs activités et exhibitions sportives, suivies par M. Djar. Deux nouvelles salles omnisports d'une capacité de 1.000 places, seront par ailleurs réceptionnées "au cours de l'été prochain", à Mila et à Chelghoum-Laïd. M. Djar avait auparavant récompensé d'un chèque de 3 millions de dinars le club de football Eddifaâ Erriadhi de la commune de Tadjenanet qui vient d'accéder en division nationale Amateurs.

APS

SOMMET DU G8 LE 19 MAI
À CAMP DAVID

Le président Obama invite des dirigeants africains

Le président américain, Barack Obama, a invité des dirigeants africains à assister à une réunion du G8 prévue en mai aux Etats-Unis pour débattre de la sécurité alimentaire en Afrique, a annoncé la Maison Blanche. Le président Obama a invité notamment le président du Bénin, Boni Yayi, président en exercice de l'Union africaine (UA), le Premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, le président du Ghana John Atta-Mills et celui de Tanzanie Jakaya Kikwete, a précisé la Maison Blanche dans un communiqué jeudi.

Ces dirigeants africains vont rejoindre le sommet du G8 (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Canada, Allemagne, France, Italie, Japon) qui aura lieu à Camp David le 19 mai pour y prendre part à un débat sur "l'accélération des efforts pour parvenir à une sécurité alimentaire en Afrique", selon le texte.

Des millions de personnes sont menacées par la famine notamment en Somalie, en Ethiopie et au Kenya, confrontés à la sécheresse qui touche depuis 2011 plusieurs pays de la Corne de l'Afrique.

Fin avril dernier, les Etats-Unis avaient annoncé une aide supplémentaire de 120 millions de dollars destinée à aider la région de la Corne de l'Afrique à sortir de la crise alimentaire.

APS

ARMÉNIE Elections pour un nouveau Parlement

Les Arméniens sont appelés dimanche aux urnes pour élire 131 députés qui formeront leur nouveau Parlement.

Première au niveau national depuis la présidentielle de 2008, remportée par Serge Sarkissian et qui avait été suivie de violences qui avaient fait 10 morts, l'élection de dimanche en Arménie devrait se jouer entre la formation du président et un parti appartenant à la coalition au pouvoir et dirigé par le millionnaire et ancien champion de bras de fer, Gagik Tsaroukian.

Le parti républicain de M. Sarkissian, actuellement majoritaire au Parlement, devance son allié, Arménie Prospère, dirigé Tsaroukian.

"C'est notre conviction profonde que nous avons besoin d'élections claires, transparentes, justes et honnêtes, car si les autorités veulent mener des réformes de fond, elles ont besoin du soutien de la population", a déclaré à la Premier ministre Tigran Sarkissian, membre du parti républicain.

Les observateurs de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) n'ont pas signalé de problèmes d'ampleur pour l'instant.

APS

SYRIE, MANIFESTATIONS SÉVÈREMENT RÉPRIMÉES

L'Université d'Alep gagnée par la contestation

Quatre étudiants ont été tués jeudi dernier. Ces incidents, qui ont déclenché des manifestations de solidarité dans plusieurs universités du pays, pourraient être un tournant dans la mobilisation à Alep, la deuxième ville de Syrie.

C'est au tour d'Alep d'être confrontée à la brutalité du régime de Bachar el-Assad. Les forces du régime syrien ont tué, jeudi dernier, 4 étudiants et en ont arrêté 200 autres dans la deuxième ville du pays, faisant fi de la présence des observateurs internationaux de l'Onu et du cessez-le-feu instauré il y a près de trois semaines.

Ces incidents, qui ont déclenché des manifestations de solidarité dans plusieurs universités du pays, pourraient être un tournant dans la mobilisation à Alep, centre économique du nord longtemps, avec Damas, l'une des deux villes les moins touchées par la contestation.

Après une nuit et une matinée de manifestations violemment réprimées et de mise à sac des chambres étudiantes par les forces du régime, l'Université à annoncé sur son site internet une suspension des cours jusqu'au 13 mai. Une mesure dictée par le fait que "ni la direction ni les forces de sécurité ne semblent en mesure de contrôler la situation" dans une université qui s'est fortement mobilisée contre le régime ces derniers mois, estime le chef de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane rapporte le journal l'Express.

Selon lui, les hommes de la sécurité sont "entrés en force car la mobilisation



s'est intensifiée ces derniers temps au sein et à l'extérieur des campus". Il ajoute que si "Alep ne s'est pas encore révoltée contre le régime, l'importance de ces événements va pousser les habitants à se solidariser avec les étudiants".

Quatre étudiants ont été tués lorsque les forces de sécurité ont fait irruption "en grand nombre" et ont ouvert le feu sur une manifestation anti-régime, selon un militant. 28 étudiants ont été blessés et 200 autres ont été arrêtés, a précisé l'OSDH.

Par ailleurs, des défilés ont eu lieu dans plusieurs villes du pays notamment à Damas, à Deraa, berceau de la contestation dans le sud, et à Deir Ezzor, selon des militants. Des avocats ont également manifesté à Alep même.

Mercredi, les violences ont fait 32 morts, dont 22 militaires, soit le bilan le plus lourd pour les troupes depuis l'instau-

ration de la trêve, et ce malgré le déploiement depuis le 16 avril des premiers observateurs de l'Onu chargés d'en surveiller l'application.

Mardi, l'Onu a accusé aussi bien le régime que les opposants de violer la trêve, soulignant que les observateurs avaient constaté la présence d'"armes lourdes" dans les villes, en violation du plan de l'émissaire international Kofi Annan. Le régime avait pourtant accepté cette initiative, de même que la rébellion armée, bien moins équipée que les troupes gouvernementales. Mais celle-ci avait prévenu qu'elle riposterait à toute attaque de l'armée.

Plus de 600 personnes, en majorité des civils, ont péri en Syrie depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 12 avril, selon le même source.

R. I. /L'Express

GRANDE-BRETAGNE : ÉLECTIONS LOCALES

Revers pour les conservateurs à mi-mandat

Les conservateurs et libéraux démocrates au pouvoir depuis 2010 semblaient partis pour essayer un sérieux revers lors d'élections locales en Grande-Bretagne, au profit du parti travailliste d'opposition, selon les premiers résultats vendredi matin. Le Labour a pris le contrôle de plus de 20 conseils municipaux -181 sont en jeu- dont celui de Birmingham, la deuxième ville du pays, de Liverpool et Cardiff selon les résultats disponibles après dépouillement de plus de la moitié des bulletins en Angleterre et au pays de Galles. Les résultats pour l'Ecosse

et ceux de la bataille pour la mairie de Londres étaient attendus en fin de journée. Sur un plan national, les travaillistes pourraient obtenir 39% des voix, en hausse de trois points, contre 31% pour les conservateurs, en baisse de 4 points, selon les estimations de la BBC.

A Londres, le maire sortant conservateur Boris Johnson, 47 ans, était donné gagnant devant le travailliste Ken Livingstone. Conserver la capitale mettrait du baume au cœur du Premier ministre, David Cameron, dont l'image a été écornée des dernières semaines par les

mauvais résultats économiques et les rebondissements du scandale des écoutes téléphoniques au sein du groupe Murdoch.

Les résultats des libéraux-démocrates, associés aux conservateurs au sein du gouvernement de coalition, promettent d'être les plus mauvais jamais réalisés par le parti. Les "lib-dem" ont notamment perdu leur bastion de Cambridge.

Plus de 5.000 sièges étaient en compétition dans 181 conseils municipaux d'Angleterre, d'Ecosse et du Pays-de-Galles.

R. I.

ÎLES DU GOLFE

Le torchon brûle entre l'Arabie saoudite et l'Iran

Le prince héritier et ministre de l'Intérieur saoudien a qualifié d'"inacceptable" l'attitude de l'Iran sur les trois îles du Golfe revendiquées par les Emirats arabes unis, a rapporté l'agence saoudienne Spa. "Toute atteinte à l'un de nos pays nous touche tous", a déclaré le prince Nayef ben Abdel Aziz lors d'une réunion mercredi soir à Ryadh des ministres de l'Intérieur du Conseil de coopération du Golfe (CCG), selon

l'agence. "Je réitère la condamnation de l'Arabie saoudite de l'attitude inacceptable de l'Iran qui continue d'ignorer le droit des Emirats arabes unis sur ses trois îles occupées", a-t-il ajouté. Le prince Nayef a exprimé le soutien sans faille de son pays aux Emirats et à Bahreïn, secoué par une contestation populaire, estimant que "leur sécurité et leur stabilité est indissociable de celles du CCG". Le 17 avril, le CCG avait qualifié de

"provocation" une visite du président iranien Mahmoud Ahmadinejad à Abou Moussa, l'une des trois îles stratégiques au centre d'un conflit entre l'Iran et les Emirats arabes unis. Téhéran rejette les revendications des Émirats sur Abou Moussa et les îlots de la petite et grande Tomb, dont il a pris le contrôle en 1971 après le départ des forces britanniques du Golfe.

APS

«200.000 pieds-noirs
sont restés en
Algérie après
l'Indépendance»

Page 14

ZERROUKI ALLAOUA

Le rossignol... peut-il un jour mourir ?

Page 12

*«Je suis venu,
calme, orphelin,
Riche de mes
seuls yeux
tranquilles, Vers
les hommes des
grandes villes : Ils
ne m'ont pas
trouvé malin»,
disait le célèbre
et romantique
poète français
Paul Verlaine
dans son poème
Sagesse.*



ZINA AZZOUG, NIÈCE DE ZERROUKI ALLAOUA, AU MIDI LIBRE :



Le corps de l'artiste exhumé et incinéré ?

Page 12

ZERROUKI ALLAOUA

Le rossignol... peut-il un jour mourir ?

«Je suis venu, calme, orphelin, Riche de mes seuls yeux tranquilles, Vers les hommes des grandes villes : Ils ne m'ont pas trouvé malin», disait le célèbre et romantique poète français Paul Verlaine dans son poème *Sagesse*.



PAR KAHINA HAMMOUDI

Ces vers pour nous peuvent résumer aisément la vie qu'avaient menée plusieurs interprètes kabyles dans les années 50, soit en s'exilant en France, soit en quittant village et famille en quête d'un meilleur avenir dans la capitale. Originaire de Sidi Aïch, c'est le cas de la famille Zerrouki, famille du chanteur Zerrouki Allaoua qui est né le 5 juillet 1915 à Amalou, commune de Seddouk (en basse Kabylie) pour grandir après, à l'instar de plusieurs artistes algériens, à La Casbah pour avoir deux éducations, celle de la rue et celle de l'école primaire. Aujourd'hui encore, la nostalgie s'empare de ses fans. Grand maître incontesté de la chanson kabyle, Zerrouki Allaoua, et comme ses semblables (Cheikh El-Hasnoui, Slimane Azem et, plus tard, Cherif Kheddad), a été dès son plus jeune âge influencé par la musique chaâbia pour être, par la suite, influencé par d'autres univers musicaux à son arrivée en France qui donne d'ailleurs à sa carrière une autre tournure. Ce chanteur, dont le nom est associé à plusieurs chansons, comme *El-Babour Boulahouachi* ou encore *Yemma Zahriw Yemuth*, a été parmi beaucoup de Kabyles courageux qui ont fui la misère pour chercher du travail, en laissant leurs précieuses terres ancestrales industrialisées contre leur gré. L'exil a commencé dès la Première Guerre mondiale et qui a vu jusqu'à ce jour ses plus grands intellectuels émigrer vers d'autres pays. Avec ce don inné, Zerrouki Allaoua a été repéré dès ses débuts

modestes, en animant des fêtes familiales avec de nombreux groupes d'amateurs. Le public le surnomma déjà «Voix du rossignol» et le préfère à de nombreux grands cheikhs qu'il ne pouvait se payer.

Il cheminait petit à petit vers le professionnalisme. Doucement mais sûrement, Zerrouki interprète des chansons puisées d'un répertoire riche des plus grands maîtres du chaâbi de l'époque, à l'instar de Hadj Mrizzek, Hadj Menouar ou encore El-Hadj El-Anka (dont il avouera être impressionné par ses prouesses instrumentales).

Il a été, donc, l'autodidacte de la musique chaâbia. Grâce à ces interprétations de ses plus grandes idoles, il s'initie tout seul dans ce monde si fermé qu'est la musique chaâbia. Du reste, on remarquera à travers ses propres chansons cet univers musical qui ne peut se détacher de lui.

Le don de Zerrouki ne se résumait pas seulement dans cette voix enchanteresse mais dans son don également à jouer de la batterie dans des orchestres professionnels quand les batteurs étaient absents ou encore en jouant du tar. Cette situation de chanteur vagabond et aventureux durera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale pour laquelle il a été mobilisé dans les Ardennes, en France. L'histoire et le destin de la France, pays colonisateur, le poursuivent. Il sera démobilisé après l'Armistice et vivra les moments d'un Paris sous l'occupation allemande. Comme tous les Algériens de la première heure de l'émigration, son avenir se borne à travailler comme ouvrier dans une usine. Mais, Zerrouki n'oublie pas

la musique, au contraire, il profite de cette vie pour se rapprocher du milieu artistique en participant à l'animation de plusieurs soirées artistiques dans les cafés nord-africains.

Il devient batteur dans l'orchestre de Mohamed Jamoussi avec lequel il fit danser la grande Badia et accompagna Ahmed Wahby. Cette expérience lui donna la chance de faire la connaissance de Mohammed El-Kamal. Ce dernier a été ébloui par son talent et sa voix et lui donna avec beaucoup de plaisir des conseils que Zerrouki acceptera et suivra scrupuleusement et c'est à partir de cette période que le public découvrit un Zerrouki aux riches répertoires *Ines, Ines, Téléphone*, et *Yaâchaq del Bal*, enregistré chez le célèbre Pacific.

Le nom de Zerrouki est associé également à celui de plusieurs autres artistes de l'époque, comme l'orchestre de Moh Saïd Oubélaid.

L'épanouissement de la vie de Zerrouki a connu son apogée dans les années 50 avec une voix romantique doublée de nostalgie. Puis vient l'Indépendance, mais Zerrouki n'en profitera pas pour très longtemps, il a été fauché à la vie en novembre 1968 à Paris d'une crise cardiaque alors qu'il était au sommet de sa gloire. Rendons-lui hommage avec ces vers extraits de *Sagesse* de Verlaine : «Suis-je né trop tôt ou trop tard ? Qu'est-ce que je fais en ce monde ? Ô vous tous, ma peine est profonde : Priez pour le pauvre Gaspard !»

K. H.



ZINA AZZOUQ, NIÈCE DE ZERROUKI ALLAOUA, AU MIDI LIBRE :

Le corps de l'artiste exhumé et incinéré ?

ENTRETIEN EXCLUSIF RÉALISÉ PAR OUIDA AIT ALI

Midi Libre : Quel lien de parenté avez-vous avec Zerrouki Allaoua ?

Zina Azzoug : Je suis la nièce de Azzoug Nouara, épouse du chanteur, par alliance je suis également sa nièce. Mais avant même qu'il n'épouse ma tante, Zerrouki Allaoua était le cousin paternel de mon père puisque sa mère est une Azzoug, soit Azzoug Ouardia.

Mis à part ce lien de parenté, comment avez-vous procédé dans vos recherches pour avoir une biographie complète du chanteur ?

Depuis mon plus jeune âge, je me suis intéressé à la vie du chanteur. Alors très jeune, j'ai effectué quelques recherches dans mon entourage, en saisissant l'occasion à chaque fois d'interroger beaucoup de gens. Parfois des informations le concernant venaient vers moi puisque ma famille parle de temps en temps de lui.

J'ai eu aussi énormément de donnés autour de sa vie d'artiste. Des informations qui m'ont été largement transmises par le biais de mes connaissances personnelles, à l'instar du chercheur et journaliste Rachid Mokhtari qui a déjà publié son livre «*Sliman Azem et Allaoua Zerrouki : Chantent Si Mohand U M'hand*». Ce dernier en le contactant, m'a largement parlé sur la vie de l'artiste et même d'autres chanteurs kabyles. A ce titre, je voudrais informer les lecteurs que le village d'Amalou n'a pas seulement enfanté Allaoua Zerrouki mais il a donné naissance à beaucoup de personnages ayant marqué la culture berbère et universelle, tels que Abderrahmane Farès, ou encore son fils l'écrivain Nabil Farès, le réalisateur Toufik Farès et l'acteur Rachid Farès.

Ce village est également la région natale de Lla Ounissa (de son vrai nom Kadim Halima), la doyenne des chanteuses kabyles et la première femme qui a chanté à la radio kabyle avec Lla Yamina (Arab Feroudja).

Pourriez-vous à l'occasion revenir sur la vie de Zerrouki Allaoua ?

L'artiste est né le 5 juillet 1915 au village Akourma, commune d'Amalou, de la tribu Ath-Aidel, sur les hauteurs de la région de Seddouk (Béjaïa). Le village d'Akourma détient sa dénomination du mot arabe «elkourama» : ses habitants sont connus par leur générosité. C'est pour cela qu'on lui a donné le nom «le

village d'elkourma» et il a gardé à nos jours son nom. Son père est Seghir Zerrouki fils de Rezki, qui est originaire du village Izarrouquen d'El-Flay (Sidi-Aïch), de la tribu de At Ouaghli. A cette époque, chaque village de la Kabylie cherchait un homme de religion pour qu'il devienne son imam. Il est à noter que durant cette époque, ce sont les villageois qui accordaient une paie. Cette dernière pouvait être en espèce ou avec d'autres moyens, comme l'olivier, une chèvre, de la semoule, des poules, des œufs, etc. Alors les habitants du village d'Akourma ont demandé au jeune Seghir Zerrouki d'être l'imam de leur village. Il n'a pas hésité vu la générosité de ces habitants. Il a d'ailleurs décidé de s'y installer définitivement en épousant la fille du village Azzoug Ouardia, fille de Amar, avec laquelle il a eu deux fils : Allaoua et Malek

A-t-il fait des études ?

Le petit Allaoua a fréquenté la zaoûa du village Sidi Ahmed Ouyahia où il a appris le Coran ainsi que la langue arabe, tout en aidant son père dans le travail de la terre malgré son jeune âge. Après la mort du père, la mère s'était occupée entièrement de ses deux enfants. J'ai cherché dans mon entourage pour fixer exactement la date de la mort du père, hélas ! je n'ai pas obtenu un grand résultat. On sait seulement qu'il a laissé Allaoua très jeune, il n'avait pas plus de sept ans.

D'où lui vient cette passion pour la chanson ?

Allaoua n'était pas très attiré par le travail de la terre. Il était plutôt passionné par la poésie et la chanson. Avec ses amis du village, ils confectionnaient leurs instruments musicaux préférés. Ensemble, ils passèrent leurs nuits d'été à jouer des morceaux musicaux et à chanter dans une ambiance festive et fraternelle. Ils passèrent leur temps près une pierre gigantesque, qui se trouve à la frontière du village Akourma et du village Tizi-Oukdem (tous deux dans la commune d'Amalou). Les passants entendent à chaque fois des voix, des chants et de la musique venus du coin de cette obscurité, alors ils déduisent que cette pierre est hantée par les esprits, c'est pour cela qu'on lui a donné le nom de «azru n lejnun» «la pierre des diables ou des esprits»

Quelle a été sa source de revenu pour subvenir aux besoins de sa famille ?

Dans le début des années 1930, la famine régnait sur tout le pays. Pour gagner sa vie et celle de sa famille, Allaoua s'est déplacé à Akbou puis à Béjaïa-ville. Dans la capitale des Hammatites, il y travailla comme coiffeur dans une rue nom-

mée Rue Fatima (l'ancienne ville de Béjaïa). Pas loin de son travail, Sadek Abejaoui gérait un café. Alors fasciné par la voix de rossignol du jeune Allaoua et du fait qu'il maîtrise tous les instruments, sans avoir fréquenté une école musicale, il l'encouragea à devenir chanteur. Ce fut les premiers pas pour la carrière de Allaoua. S'ensuit alors l'organisation de plusieurs fêtes dans toute la vallée de la Soummam et même dans son village où il a animé la fête du mariage de son ami proche Abdoulhab Larbi, dit Mohamed.

Avait-il connu l'émigration en France à l'instar de beaucoup de chanteurs kabyles de l'époque ?

Oui, dans les années 1940, les Français recrutaient au marché d'Akbou des Algériens. Allaoua et son ami étaient parmi les retenus, on les a emmené à Marseille pour travailler dans les mines. Allaoua n'a pas pu supporter ce travail, il le quitta alors au bout d'une semaine. Puis il se rendit à Paris où il travailla comme coiffeur, barman, serveur, etc. (selon son ami).

A quand date son premier enregistrement ?

Son premier enregistrement (selon mon père) a été effectué en 1948 avec deux chansons dont une en arabe (*Lahbab elyoum*) et une autre en langue kabyle *Téléphone soni soni* où il a raconté sa courte expérience au travail des mines. En 1949, il a travaillé à Lyon comme barman puis coiffeur. C'est à cette période qu'il a rencontré une Française qui devint par la suite sa concubine.

Depuis son émigration, est-il revenu en Algérie ?

Allaoua repartait fréquemment au village mais hélas ! à chaque fois, il vendait une partie des terres familiales. Peu à peu, il les a vendues toutes, même la maison familiale. A cette époque, la terre représentait la richesse de l'existence d'un homme. Les gens préféraient mourir de faim que de vendre un tout petit morceau de leur terre. Cela avait une relation étroite avec la dignité d'un homme : le «nif». Alors, personne n'a voulu s'allier à cet artiste qui a délaissé ses terres en plus de devenir chanteur. Car à l'époque, c'était véritablement mal vu par la société.

S'est-il finalement marié ?

En 1951, Allaoua a demandé la main de sa cousine Nouara, fille de Azzoug Hacem (Nouara qui a fait des études et a obtenu un certificat d'études primaires à l'école française d'Akbou, Mouloud-Feraou actuellement) mais le père de la jeune femme a refusé catégoriquement sa demande alors qu'il était amoureux

de Nouara connue pour sa beauté. L'artiste désespéra et demanda sa main plusieurs fois. Son père ne voulait pas changer d'avis. Mais après avoir fait appel à l'aide du qaid de la région Ben Ali Cherif qui a forcé son ami Azzoug L'Hacen (en le menaçant de l'exiler à «Kayan»), Allaoua se maria avec Nouara. Ce fut un mariage sans célébration comme les autres puisqu'il n'y a eu ni fête, ni youyou, ni invités. Cela c'est passé en janvier 1952. Dix mois après, leur premier enfant Seghir venait au monde.

A la fin de 1953, Allaoua emmena sa petite famille en France. Arrivée sur place, sa femme découvre l'existence de la concubine française de son mari. Elle n'a pas supporté et demanda après peu de temps à son mari de la ramener chez ses parents en Algérie. Cela s'est passé en 1954. Allaoua rapatria sa femme ainsi que son fils chez ses beaux-parents et lui resta quelque temps chez ses oncles paternels. Puis il retourna en France avec son fils, en laissant sa femme chez ses parents. Depuis ce jour, Nouara n'a plus revu ni son mari ni son fils. Peu de temps après, elle découvre qu'elle était enceinte et mis au monde sa fille Akila. Cette dernière n'a jamais connu son père. Ainsi, le garçon a été élevé par la Française et la fille élevée par ses grands-parents maternels après la mort de sa mère. Cette séparation a incité Allaoua à enregistrer plusieurs chansons à travers lesquelles il exprima son regret, son amour et sa séparation : «*Tabrat n taazizth*», «*Yugi ad yughal*», «*Lbabur bu lahwach*», «*Yaâcheq di lbal*», toutes enregistrées en 1954. Peu de temps après, en 1956-1957, sa femme a regagné la Révolution à Alger, là où elle a participé activement à la Bataille d'Alger. Quant à lui, il a mené également une vie de militant pleinement engagé au sein de la Fédération de France du FLN, il a animé plusieurs spectacles au profit de la cause nationale. Il a même rendu son café-bar un point de rencontre pour la cellule du FLN.

Quels sont les moments les plus marquants de sa vie personnelle et artistique ?

Il a enregistré quelques chansons à l'instar de : *Yarebbi lfedlik mouqar* et *A yafraux a mmis n lher*. En 1959, il a enregistré beaucoup de chansons nationale tel que : *lewjab n was-a*, *a ya gelid moulana*, *Selah igawawen*. Et d'autres comme : *Ya rebb lahnn* (dont l'istikhar dédî à sa fille) et *A rray-iv* (dont le dernier couplet dédié à son fils) En 1961, sa femme tomba au champ d'honneur. En 1963-1964, il a fait une tournée artistique en Algérie avec le grand musicien Kamel Hamadi et il enregistre sa fameuse chanson *A Tasekourth*, dédiée à la femme algérienne en général et à sa femme en particulier.

Il a aussi enregistré la chanson *Laalam lzayer it refrif*, fêtant l'Indépendance à sa façon. Le 17 novembre 1968, Allaoua Zerrouki s'éteint suite à de graves blessures contractées lors d'un accident de circulation. Il était en compagnie de Dahmane El-Harrachi pour animer un gala à Montpellier.

Avez-vous quelques dates quant à l'enregistrement de ses chansons ?

Selon Rachid Mokhtari, les pochettes de disque 45 tours n'étant pas datées et les archives sonores de la RTA n'en possédant pas les informations, nous situons la datation de ses chansons de manière approximative, basée sur des témoignages. Ce qui est sûr en revanche, c'est que Allaoua Zerrouki a enregistré en 1948, 1954, 1956, 1959, 1963, plusieurs titres comme : *Lahbab elyoum*, *Téléphone soni soni*, en 1954 : *Tabrat n taazizth*, *Lbabur bu lahwach*, *Yugi ad yughal* (duo avec Bahia Farah), *Yaâcheq di lbal*, *Sidi Aich*. En 1956 : *Rebbi lfedhel ik mouqar*, *A yafraux a mmis n lher*. En 1959 : *Lewjab n was-a*, *Ya rebb lahnn*, *A yagelid moulana*, *Salah igawawen*, *A rray iw* ou en 1963 : *A tasekourth*, et *Laalam n lzayer it refrif*

Autres chansons dont on ignore la date : *Yemma yemma*, *A yaaziz*, *a ta wul iw*, *Ad seligh fella-k anbi*, *lthaf nettouth*, *Txilek a trir*, *Ullac win anchegeé*.

Où se trouve exactement la dépouille de l'artiste ?

Malika Domrane a rendu visite à la tombe de Zerrouki Allaoua. Elle a eu la surprise de découvrir qu'on a exhumé et incinéré le corps du chanteur depuis 2002. C'est moi qui lui a révélé le nom du cimetière, et je lui ai demandé de me confirmer s'il est vrai que le chanteur repose dans ce cimetière, même si l'information venait du fils de Zerrouki (mon cousin Seghir Zerrouki) mais j'ai voulu m'en assurer.

Es-ce vrai qu'on a exhumé et incinéré le corps ?

Aujourd'hui, je suis en train de chercher pour savoir si c'est vrai. Si cela s'avère vrai, quelles sont les véritables raisons d'un tel acte ? Je pense que le chanteur musicien Kamal Hamadi a déclaré une fois que lors du décès de Zerrouki, quelques chanteurs kabyles ont cotisé et payé la concession à vie, c'est pour cela qu'un jeune organisateur de spectacles de Tizi m'a appelé et il m'a promis de discuter avec Dda Kamal sur ce sujet. J'attends aussi la réponse de mon cousin qui est absent ces derniers jours. On doit éclaircir cette affaire parce qu'elle a touché tous les Kabyles et les fans du chanteur.

O. A. A.



Depuis la visite de la chanteuse kabyle Malika Domrane au cimetière en France où devait être enterré le corps du défunt chanteur kabyle Zerrouki Allaoua, plusieurs interrogations planent sur l'incinération de ce chantre. Est-il vrai qu'après sa mort, sa dépouille a été embrasée sous un silence effroyable ? A travers cet entretien, la nièce et la fille du cousin du «rossignol de la chanson kabyle» revient sur les circonstances de cette déclaration effroyable et sur les périodes ayant marqué la vie de l'un des doyens de la chanson amazighe.

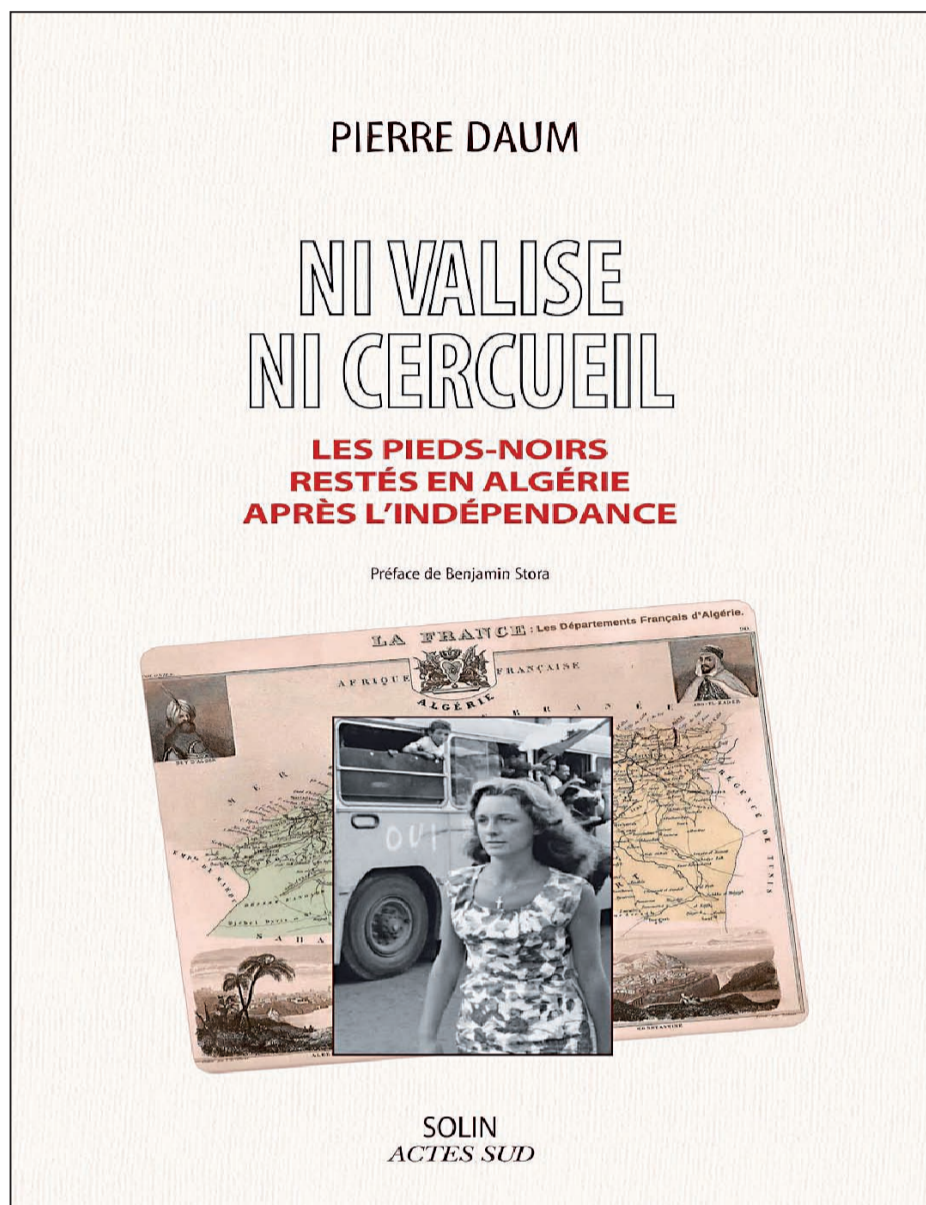
L'ÉCRIVAIN-JOURNALISTE PIERRE DAUM À ALGER :

«200.000 pieds-noirs sont restés en Algérie après l'Indépendance»

L'écrivain-journaliste français Pierre Daum était, avant-hier jeudi, l'invité du Centre d'études diocésain Les Glycines. En animant une conférence-débat sur le thème «La valise ou le cercueil : genèse du discours pied-noir». Le conférencier est revenu sur plusieurs points du discours pied-noir avant et après l'indépendance de l'Algérie.

PAR DJAMEL BOUKERMA

En effet, l'écrivain journaliste Pierre Daum a révélé, lors de cette conférence, que le nombre de pieds-noirs en Algérie avant l'indépendance s'élève à un million. Dans ce sillage, Pierre Daum a rétorqué sur le discours français des pieds-noir qui est, selon eux, «le seul discours dominant en France à cause des massacres et des crimes du FLN», de la contrainte de «se faire tuer» par le FLN, l'ALN et l'OAS. Mais, par ailleurs, «tout le monde pense que le million de pieds-noirs ont quitté l'Algérie, mais ce n'est pas la réalité. Dans mon livre je parle des 200.000 pieds-noirs qui ont choisi de rester en Algérie». Le livre *Ni valise ni cercueil* reprend les témoignages vivants de pieds-noirs résidant actuellement en Algérie. Ce livre, réalisé par le journaliste, est une forme d'enquête historique qui a duré quatre années en utilisant des archives algériennes et françaises. «J'ai trouvé des problèmes pour collecter des témoignages auprès des pieds-noirs résidant en Algérie, mais après mes assurances, ils m'ont confié et fourni ce dont j'avais besoin pour



mon travail», nous a-t-il fait savoir. Par ailleurs, et revenant sur le choix du thème du livre, à savoir les pieds-noirs en Algérie, l'écrivain a souligné, à ce propos, qu'il n'a aucun lien, lui-même avec les pieds-noirs, ajoutant : «Je n'ai aussi aucun

lien avec l'Algérie et même mon père n'a pas fait la Guerre d'Algérie. Je ne suis pas un historien, je suis un simple journaliste qui essaye de faire un travail sérieux, et approfondi sur l'histoire», a-t-il affirmé. L'ultime discours du conférencier était

consacré à trois événements, à savoir l'enlèvement et l'assassinat de quelques milliers d'Européens et juifs «civils» entre mars et l'été de 1962, la fusillade de la rue d'Isly, le 26 mars 1962, et le massacre d'Oran. Durant cette période, Pierre Daum a décrit l'épisode d'Oran, en disant : «Durant cette période, la population musulmane n'avait pas le droit de sortir. Par conséquent, et pendant six mois, de janvier à juillet 1962, la population musulmane d'Oran a subi une vraie terreur de la part de l'OAS. De ce fait, on estime que le nombre de morts de la population musulmane, durant ces six mois, s'élève à un millier de morts, selon les références de l'historien algérien Ben Kada, ce qui donne une moyenne de cinq morts par jour. Après avoir semé la terreur durant six mois, l'OAS quitte la ville, à partir du 5 juillet, laissant les Oranais sous un état de choc extrême après les massacres subis depuis décembre 1961». Revenant, par ailleurs, sur la Révolution algérienne, qui a duré sept années, dont le constat a été fait par le journaliste écrivain «sur le nombre de morts des civils juifs français, pendant les sept années, qui s'élève à environ cinq mille, dont les corps de 2.800 morts ont été retrouvés». De ce fait, Pierre Daum a signalé que «personne n'a donné le chiffre exact des victimes de la Guerre d'Algérie, jugeant, ainsi, que le FLN a donné un chiffre politique sur le nombre des morts durant la guerre d'Algérie». Après le cessez-le-feu, des massacres et un fleuve de sang dans laquelle a été plongée l'Algérie, sur ce point le conférencier a voulu constater que «de mars à juillet, le pays a sombré dans une anarchie créée par l'OAS, et cette anarchie a développé deux types de délinquance : les «Marsiens» qui n'ont pas été des moudjahidine et qui se comportent comme des moudjahidine après la signature des Accords d'Evian, et les tueries contre les Juifs».

D. B.

PIERRE DAUM, AU MIDI LIBRE :

«Je n'ai aucun lien familial avec les pieds-noirs ni avec l'Algérie»

L'écrivain journaliste Pierre Daum a dédié son livre *Ni valise ni cercueil* aux pieds-noirs qui sont restés en Algérie après 1962, avant-hier jeudi, à la librairie du Tiers-monde à Alger. L'écrivain journaliste revient dans cet entretien sur son livre et son enquête menée en Algérie sur les pieds-noirs.

Midi libre : Pouvez-vous nous parler de votre nouveau livre ?

Pierre Daum : Mon livre est une enquête historique sur un fait historique et une page d'histoire qui est inconnue en France. Donc, j'ai repris l'histoire de ces 200.000 pieds-noirs qui ne sont pas repartis en France en 1962. Il est utile de signaler qu'avant 1962, il y avait un million de pieds-noirs résidant en Algérie. Néanmoins, en France, depuis 50 ans, tout le monde pense que ce million de pieds-noirs sont tous partis en 1962. En fait, c'est faux. Il y en a 800.000 qui sont partis mais pas tout le monde. De ce fait, les 200.000 qui sont restés en Algérie, personne n'a parlé d'eux. Ce sont les grands oubliés de l'histoire. Et donc mon livre donne la parole aux 200.000 pieds-noirs qui n'ont pas fait comme tout le monde et qui sont restés en Algérie. Il y a ceux qui sont partis trois ans plus tard et



ceux qui sont partis cinq ans plus tard, mais il y a toujours des pieds-noirs qui sont vivants et qui vivent toujours en Algérie.

Pourquoi avoir choisi le thème des pieds-noirs pour votre livre ?

Moi, je n'ai aucun lien familial avec les pieds-noirs ni avec l'Algérie. Et je ne suis

pas un fils de pied-noir et même mon père n'a pas fait la Guerre d'Algérie. Il y a beaucoup de Français de ma génération dont les pères ont fait la guerre d'Algérie comme soldats appelés du côté des Français. Et moi, j'ai de la chance que mon père n'ait pas fait la guerre d'Algérie et je ne suis pas un pied-noir. Donc je suis arrivé vierge en Algérie sans avoir le pardon de l'histoire. Il y a quatre ans, je suis venu en Algérie comme journaliste pour faire un reportage. Et par coïncidence, j'apprends qu'il y avait des pieds-noirs qui vivent encore en Algérie. Pour moi, et comme tous les Français, j'ai été surpris, car on était sûr que tous les pieds-noirs étaient partis d'Algérie en 1962. Et pour un journaliste, apprendre une information pareille, c'est un scoop. Et c'est très excitant. Et donc je me suis lancé dans ce travail. Mon livre est sorti en France aux éditions Acte Sud en janvier 2012. En effet, tous les médias français ont parlé de mon livre. Parce que c'était étonnant de bousculer une idée reçue. Et ça, c'est le but de tous les journalistes. J'ai trouvé aussi en Algérie un public qui s'est intéressé à mon livre. Mon livre est sorti la semaine dernière en Algérie. Et là, ça ma fait un grand plaisir de parcourir l'Algérie durant cette semaine ; j'ai fait des conférences et des ventes dédicaces à Annaba, Constantine et Alger... Pour moi, c'est un bonheur de voir

plein d'Algériens s'intéresser à mon travail. Je suis très heureux.

Est-ce que vous avez rencontré des contraintes durant votre travail ici en Algérie ?

Aux archives, je n'ai pas eu de grands problèmes et ce grâce au fait que je sois journaliste et non pas un historien, car lorsqu'on fait une thèse d'histoire, on a besoin de beaucoup d'archives. Et que ce soit en France ou en Algérie, il y a toujours des problèmes pour accéder aux archives. Et moi, j'avais besoin de quelques archives et j'y ai eu accès. Une grande partie de mon travail c'est de trouver des gens et d'avoir des témoignages. Donc, je suis parti à la recherche de ces pieds-noirs qui ne sont pas repartis en France. Et là, j'ai eu des difficultés à trouver ces gens. Parce que la plupart d'entre eux sont morts mais ceux qui sont vivants, personne n'est intéressé et personne ne sait qu'ils existent et ils étaient mal vus par la société. Ils étaient discrets. Leur principe est pour vivre heureux, il faut vivre caché. De ce fait, pour trouver leurs adresses et leurs numéros de téléphone, ce n'était pas évident. Mais moi j'ai réussi à les mettre en confiance et finalement ils m'ont livré toute leur histoire.

D. B.

SCLÉROSE EN PLAQUES

Une affection invalidante touchant les femmes

Cette affection chronique du système nerveux débute généralement entre 20 ans et 40 ans et affecte principalement les femmes. La sclérose en plaques est la première cause de handicap sévère, acquise sans traumatisme du sujet jeune. Néanmoins, cette maladie a largement bénéficié ces dernières années des progrès diagnostiques et thérapeutiques.

L'évolution de la sclérose en plaques est principalement marquée par une succession de poussées (apparition ou aggravation de signes neurologiques qui disparaissent partiellement ou en totalité), mais il existe des formes progressives, correspondant à une aggravation sur 6 à 12 mois.

Dans les formes bénignes de sclérose en plaques, la vie professionnelle reste normale ou est peu gênée. Dans les formes communes, le handicap est net après environ 10 ans, la perte de la marche survient en moyenne 20 ans après le début de la maladie.

Dans les formes graves de la sclérose en plaques, le handicap est majeur en 1 à 2 ans, grevant l'espérance de vie à court terme (5 à 10 ans).

C'est la dissémination dans le temps et dans l'espace de lésions de la substance blanche du système nerveux central (cerveau et moelle épinière).

Une hypothèse suggère l'incorporation d'une particule virale dans la cellule nerveuse, responsable de la dénaturation d'une partie de ses constituants (myéline). Se faire suivre par son médecin généraliste et son neurologue. Gardant un rythme de base d'une consultation spécialisée par an, il faut les rapprocher si l'état physique ou la surveillance du traitement le justifient. Maintenir le plus longtemps possible son activité professionnelle, quitte à adapter le poste de travail. Le médecin du travail doit être un partenaire.

Suivre des séances de rééducation selon le stade de la maladie

Au départ, des exercices d'assouplissement, des séquences de marche, d'entretien musculaire et d'équilibre. Plus tard, il faudra lutter contre les comportements délétères et la perte des activités de la vie quotidienne. Enfin, l'objectif est de s'adapter aux aides matérielles (fauteuil roulant, aménagement de l'habitat) et maintenir la fonction respiratoire.

A propos de la grossesse : il n'y a pas de risque d'aggravation du handicap en raison de la grossesse. Il n'y a pas d'augmentation du risque obstétrical et néonatal. La péridurale ou l'allaitement ne changent pas le cours de la maladie. Par contre, le risque de faire une poussée, qui diminue fortement au troisième trimestre de la grossesse, augmente nettement dans les trois mois suivant l'accouchement.

Les vaccinations n'ont pas démontré d'augmentation du risque de déclenchement ou d'aggravation de la maladie, par rapport à la population générale.

Dès l'installation en quelques jours ou quelques semaines, plus rarement en quelques heures d'une gêne dans les mouvements ou les perceptions sensibles.

Symptômes

Une baisse de la vision, la fatigue inexpliquée, les crampes, l'apparition de mou-

La sclérose en plaques

Une maladie du système nerveux central touchant la moelle épinière et le cerveau

Caractéristiques

- Des cellules du système immunitaire attaquent les neurones
- Le tissu protégeant les fibres nerveuses, appelé myéline, est détérioré

Principaux symptômes

- Troubles de la vue et de la mémoire
- Perte d'équilibre
- Anomalies de la parole
- Incontinence
- Perte de sensations sexuelles
- Difficulté de marche, fourmillements

Source : Harvard/NMSA/MayoClinic

AFP

vements anormaux, la raideur et parfois les troubles sphinctériens sont autant de signaux qui doivent alerter, d'autant qu'ils touchent un sujet âgé de 15 à 40 ans.

Le diagnostic de sclérose en plaques repose sur un faisceau d'arguments, comme des signes physiques, le résultat d'examens complémentaires, l'évolution et l'absence d'autre maladie susceptible d'expliquer l'ensemble des signes observés.

Le neurologue posera le diagnostic

Juste après l'examen clinique à la recherche de signes neurologiques particuliers (modification de certains réflexes, troubles du mouvement ou paralysie d'un membre, sensation de fourmillements, de crampes ou de décharges électriques, troubles de la vision, de l'équilibre, etc.), l'examen clef est l'IRM. Il permet de compter les lésions, de définir leur forme, leur taille, leur localisation, leur évolution.

En revanche, la ponction lombaire, pour l'étude du liquide céphalo-rachidien, n'est plus indispensable, sauf pour éliminer une autre hypothèse diagnostique.

Les potentiels évoqués, très utilisés avant

les progrès de l'IRM, ont également perdu beaucoup d'intérêt.

Enfin, une prise de sang permet de rechercher un syndrome inflammatoire (numération de la formule sanguine, vitesse de sédimentation, protéine C réactive).

L'intérêt du diagnostic précoce, c'est qu'il y a maintenant des solutions à proposer, modifiant l'évolution naturelle de la sclérose en plaques, au moins dans les premières années.

Compte-tenu de la lente évolution de la sclérose en plaques, le malade et ses proches doivent s'impliquer activement dans la démarche thérapeutique, pour mieux s'adapter aux changements.

Des corticoïdes lors des poussées

On administre des corticoïdes par voie intraveineuse, en cure de quelques jours. Ce médicament est bien toléré et semble réduire la durée des poussées.

Les formes récidivantes

Des interférons dont l'efficacité a été démontrée : baisse du nombre des

poussées, ralentissement de l'aggravation du handicap, meilleure qualité de vie. En général, cette thérapie est utilisée quand il y a eu au moins 2 poussées au cours des 2 ou 3 années précédentes, mais certains préconisent son emploi dès la première, quand les patients sont considérés à haut risque.

Traitement des signes associés

La fatigue de la sclérose en plaques est très spécifique à cette pathologie : indépendante des poussées, elle est permanente et est souvent considérée comme le symptôme le plus gênant. Elle n'est pas identique à celle accompagnant la prise de médicaments ou la dépression. Elle ne contre-indique pas l'effort physique, mais peut être améliorée par le fractionnement des efforts.

La douleur, souvent présente, peut être maîtrisée sous réserve qu'elle soit correctement définie, selon son type, son origine (musculaire ou neurologique), etc.

FOOTBALL, 27^E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La décantation engagée...

La 27^e journée du championnat national de ligue 1 de football, offrira aujourd'hui aux puristes un plateau royal, avec notamment les deux derbies Algérois alléchants, à savoir le MC Alger- CR Belouizdad et NA Hussein Dey- USM Alger. Les quatre autres clubs qui jouent pour le titre, auront une belle opportunité à domicile pour rester en course.

PAR MOURAD SALHI

Le MC Alger, après sa défaite face à l'USM Alger lors du match de mise à jour, recevra aujourd'hui le CR Belouizdad au 5-Juillet dans un derby algérois à haut risque. Le CR Belouizdad, malheureux finaliste de la Coupe d'Algérie, n'a d'autre alternative que de gagner ce match très difficile pour entretenir l'espoir de jouer le titre cette saison. Certes, les poulains de Djamel Menad évolueront lors des trois dernières journées sur Alger, et contre des clubs mal classés, CS Constantine, AS Khroub et USM Harrach, mais gagner cette empoignade reste importante pour se réconcilier avec les supporters. L'enjeu et de taille, ce rendez-vous sera plus qu'un derby palpitant, le vainqueur aura en effet, fait un pas intéressant vers une participation continentale. Affronter le doyen quatre jours seulement après une finale perdue ne s'annonce pas de tout repos pour les Rouge et Blanc. A quatre unités seulement de l'actuel leader, USM Alger, les coéquipiers de Slimani conservent leurs chances de jouer le titre à condition de bien gérer le reste du championnat. Les camarades de Zedame, auteurs d'une belle seconde phase, auront de leur côté une bonne carte à jouer pourvu qu'ils ne perdent pas cette rencontre. Côté effectif, le coach de Belouizdad ne bénéficiera pas des services de deux joueurs, à savoir le défenseur Abdat et le milieu de terrain Naili suspendus lors du match de Coupe.

La lanterne rouge, en l'occurrence, le NA Hussein Dey, recevra l'USM Alger sur le terrain de cette dernière, le stade Omar-Hamadi de Bologhine, dans un autre derby palpitant, qui pourrait sourire aux Rouge et Noir. L'USM Alger qui a repris les commandes de cette compétition après sa victoire face au MC Alger lors du match de mise à jour, aura aujourd'hui une autre belle opportunité à domicile pour préserver sa place de leader et creuser l'écart en cas de faux pas de ses poursuivants qui recevront des mal classés. Désormais les hommes de Meziane Ighil doivent cravacher dur s'ils veulent terminer la saison sur la plus haute marche du podium



car leurs prochains adversaires seront des prétendants au titre. Après ce match, les coéquipiers de Djediat croiseront le fer avec la JSM Béjaïa, un concurrent direct sur cette même pelouse du stade de Bologhine, un terrain qui réussit plutôt bien pour la formation de Béjaïa. L'équipe de Soustara ira par la suite défier l'ASO Chlef pour le compte de l'avant-dernière journée avant de clôturer à domicile contre l'ES Sétif.

Dans la capitale des Hauts-Plateaux, l'ES Sétif qui partage la place de dauphin avec la JSM Béjaïa, accueillera la JS Kabylie qui est encore à la recherche des points qui lui permettraient d'assurer définitivement son maintien. Deux jours après sa consécration en Coupe d'Algérie, l'Entente de Sétif tentera

de confirmer sa bonne santé devant une formation auréolée de sa dernière large victoire face au MC Saïda, et qui ne compte pas effectuer le déplacement à Aïn El-Fouara la fleur au fusil.

Les deux autres prétendants au titre, à savoir la JSM Béjaïa et l'ASO Chlef auront une belle opportunité à domicile de rester toujours en course, en recevant respectivement le WA Tlemcen et le MC Oran. Deux rencontres mettront aux prises quatre clubs aux objectifs diamétralement opposés. Les deux dernières rencontres qui seront tout aussi intéressantes vont réunir des clubs mal classés. Le CS Constantine accueillera le MC Saïda alors que le CA Batna affrontera sur ses bases le MC El Eulma.

M. S.

PROGRAMME :

Alger (5-Juillet) : MC Alger - CR Belouizdad
 Alger (Bologhine): NA Hussein-Dey - USM Alger
 El Harrach : USM El Harrach - AS Khroub (huis clos)
 Chlef : ASO Chlef - WA Tlemcen
 Béjaïa : JSM Béjaïa - MC Oran
 Sétif : ES Sétif - JS Kabylie
 Constantine : CS Constantine - MC Saïda
 A Batna : CA Batna - MC El Eulma.



ALAIN MICHEL, ENTRAÎNEUR DE LA JSM BEJAIA :

« Le titre passe par une victoire face à l'USM Alger »

Alain Michel, entraîneur de la JSM Béjaïa, s'est dit très motivé pour offrir à son équipe son premier titre de champion d'Algérie de football à quatre journées de la fin de la compétition de Ligue I professionnelle, estimant que cette consécration passe par une victoire face à l'USM Alger, au stade de Bologhine (Alger) pour le compte de la 28^e journée. "Je pense que la JSMB n'a jamais été aussi proche d'un premier titre de champion comme c'est le cas cette fois-ci. Il nous reste encore quatre matches à disputer, et ma foi, nos chances sont grandes pour nous adjuger le trophée", a déclaré à l'APS l'entraîneur français. Alain Michel pense, en outre, que le déplacement à Bologhine (Alger) pour y affronter l'USMA, nouveau leader du championnat depuis mercredi, "sera le tournant" dans la course au titre pour les gars de Yemma Gouraya. "Le titre passe évidemment par une victoire à Bologhine, d'autant plus que nous aurons à rencontrer un concurrent direct", a ajouté l'ancien entraîneur du MC Alger, qui avait rejoint son club actuel lors du précédent mercato d'hiver. L'intérêt particulier qu'il accorde au rendez-vous de Bologhine, a



poussé Michel à "espionner" l'USMA mercredi soir lors du derby face au MCA (victoire 3-1) pour le compte de la mise à jour du championnat. "Je connais assez bien l'USMA, mais il est toujours intéressant de suivre cet adversaire de plus près avant de l'affronter dans quelques jours. Ma présence au stade du 5-Juillet m'a permis de tirer des

enseignements qui me seront utiles lors du match en question", a encore expliqué l'ancien coach du Doyen des clubs algériens. Cela ne fait toutefois pas oublier Michel, le prochain match de son équipe à domicile face au MC Oran, soit un mal classé qui se déplacera samedi à Béjaïa pour jouer son va-tout dans la lutte pour le maintien. "Même si nous pensons au match de Bologhine, celui face au MCO ne sera pas du tout une partie de plaisir, vu la position de l'adversaire qui a un besoin vital aux points pour conforter ses chances de maintien", a-t-il poursuivi. Au menu des Béjaouis également deux autres rencontres, l'une à domicile face à la JS Kabylie dans un derby kabyle, et l'autre contre le MC Saïda sur un terrain neutre et à huis clos, en raison de la suspension du terrain du MCS pour 8 matches. A l'issue de la 26^e journée du championnat, clôturée mercredi par le déroulement de deux matches retard, la JSMB occupe la deuxième place en compagnie de l'ES Sétif avec 44 points chacun, soit à deux longueurs de l'USMA qui a repris son fauteuil de leader cédé à l'ESS depuis la dernière journée de la phase aller.

APS

CR BELOUIZDAD

Menad terminera la saison avec le club

L'entraîneur Djamel Menad va poursuivre sa mission à la tête de la barre technique du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), jusqu'à la fin de la saison en cours, a-t-on appris vendredi auprès de la direction du club algérois. "Menad a un contrat moral avec le CRB et il continuera sa mission avec le club au moins jusqu'à la fin de la saison", a déclaré à l'APS, le directeur général du Chabab, Abdelkader Khiaat. "C'est sous la houlette de Menad que la séance d'entraînement de la reprise a été effectuée en fin d'après midi de jeudi, durant laquelle il a eu un entretien avec les joueurs sur la finale de la coupe d'Algérie perdue mardi face à l'ES Sétif (2-1)", a-t-il ajouté. A l'issue de cette finale, Menad avait déclaré à la presse qu'il n'était pas sûr de poursuivre sa mission au CRB, non sans crier à "l'ingratitude de certaines personnes au sein et autour du club", avait-il justifié. "Le président Azzedine Gana a eu une discussion avec Menad et l'a convaincu de poursuivre sa collaboration avec le club, tout en lui renouvelant sa confiance", a encore précisé le dirigeant belouizdadi. A quatre journées de la fin de la fin du championnat, le CRB occupe la 4^e place avec 42 points, soit à quatre longueurs du leader, l'USM Alger.

MC ALGER

Abdelkrim Bira désigné nouvel entraîneur

L'entraîneur Abdelkrim Bira a été désigné à la tête de la barre technique du MC Alger (Ligue 1/ Algérie) de football, en remplacement de Kamel Bouhellal, démissionnaire jeudi au lendemain de la défaite de son équipe face à l'USM Alger (3-1), a-t-on appris vendredi auprès de la direction du club algérois. Bira, qui débutera sa mission vendredi, dirigera les Vert et Rouge de la capitale durant les quatre matches restants pour le compte du championnat, à commencer par celui contre le CR Belouizdad samedi au stade du 5-Juillet (15h00), dans le cadre de la 27^e journée de la Ligue I. Il s'agit du 6^e entraîneur engagé par la direction du Mouloudia depuis l'intersaison après Abdelhak Meguellati (2 fois), Abdelhak Benchikha, François Bracci et Kamel Bouhellal. Le nouvel entraîneur du MCA avait déjà dirigé les juniors du club en début des années 1990, avec à la clé un titre de coupe d'Algérie. A l'issue de la 27^e journée du championnat de L1, le doyen des clubs algériens occupe la 7^e place avec 38 points.

MADJID BOUGHERRA

« Je serai présent pour le stage du 21 mai »

Le défenseur international algérien de L'Lehwiya (Div. 1/Qatar), Madjid Bougherra, a assuré vendredi qu'il sera présent lors du stage de l'équipe nationale, prévu à partir du 21 mai, en vue des trois matches de juin, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 et le Mondial 2014, trois jours après avoir contracté une blessure aux adducteurs. "J'ai contracté une blessure lors du match face au Ahly Djeddah (ndlr, Ligue des champions d'Asie de football), mais je tiens à rassurer que je serai présent lors du stage de la sélection qui débutera le 21 mai", a affirmé le défenseur des "Verts" à la radio nationale. Le numéro 2 de l'équipe nationale s'est blessé mardi soir lors de la défaite de son équipe face au Ahly Djeddah (3-0), lors de la 5^e journée (groupe C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Asie, une défaite qui a écarté le récent champion du Qatar de la course pour la qualification au prochain tour. Bougherra a effectué des tests approfondis mercredi, qui n'ont rien décelé de grave, et devra retrouver la compétition avec son club lors des prochains matches de coupe, d'autant que le championnat a baissé rideau il y a deux semaines. L'Algérie recevra début juin le Rwanda, pour le compte de la 1^{ère} journée des éliminatoires du Mondial 2014, avant de donner la réplique au Mali, à l'occasion de la 2^e journée. Les Vert accueilleront ensuite la Gambie, entre le 15 et le 17 juin, en match retour du second tour des éliminatoires de la CAN-2013.

Cuisine

Chien de mer en sauce rouge



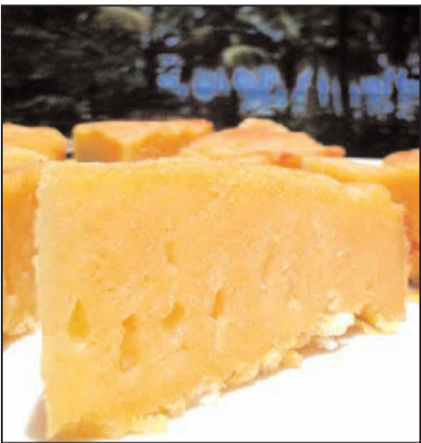
Ingrédients :

1kg de chien de mer en tranches
1 gousse d'ail
1 piment
1 pincée de cumin
1c. à café de Paprika
3 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation :

Laver les tranches de chien de mer, les couper en deux ou en 3. Les Mettre dans une marmite.
Faire une petite sauce avec l'ail écrasé, piment, poivre noir, cumin, paprika, sel. Arroser d'huile et faire revenir dans une petite casserole pendant 10mn.
Verser la sauce sur le poisson, recouvrir d'un demi-litre d'eau et laisser cuire à feu doux pendant 30mn.

Fondant au citron



Ingrédients :

200 g de beurre mou
150 g de sucre
200 g de farine
4 oeufs
1 citron
1 pincée de sel

Préparation :

Faire bouillir une petite casserole d'eau. Laver, sécher le citron et prélever le zeste. Plonger les zestes 1 min dans l'eau bouillante, les égoutter puis réserver. Presser le jus du citron
Préchauffer le four th 5/6 (160°)
Dans un récipient, travailler le beurre ramolli au fouet jusqu'à ce qu'il prenne une consistance crémeuse, ajouter le sucre en pluie, sans cesser de fouetter.
Séparer les blancs des jaunes d'oeufs.
Dans le récipient de beurre, incorporer au fouet les jaunes un à un.
Incorporer la farine à la spatule et enfin les zestes et le jus de citron
Monter les blancs en neige avec le sel puis les incorporer délicatement à la pâte
Beurrer un moule à manqué et verser la pâte
Enfourner et faire cuire 35 min (respecter le temps de cuisson pour que le gâteau soit fondant)
Démouler le fondant au citron sur une grille.
Servir tiède ou refroidi.

COUPES DE CHEVEU Astuces "anti-âge"

Gagnez quelques années grâce à votre coupe de cheveux, c'est possible. Adoptez la bonne coupe et la couleur qu'il vous faut pour dissimuler quelques rides et redonner de l'éclat à votre visage. Suivez ces conseils de coiffure et offrez-vous un coup de jeune en quelques coups de ciseaux.

La bonne coupe

Ni trop court, ni trop long

On opte pour la mi-longueur. On va coordonner la structure de la coupe avec les notions de visagisme. En effet, avec les années, la peau perd de l'élasticité, on va donc créer des volumes avec des jeux d'ombre et de lumière pour essayer de masquer les rides. L'idée est de travailler des coupes naturelles et des dégradés afin d'adoucir le visage et d'éviter de durcir les traits.

Peut-on oser le court passé un certain âge ?

On évite la coupe à la garçonnette. En effet, le court accentue les lignes dures et met le visage à nu. On gardera donc des bases effilées qui vont créer du relief. Finalement, le visage sera adouci et affiné.

Le long jusqu'à quel âge ?

Le long est à éviter à partir d'un certain âge. On préfère le mi-

long avec un effet dégradé qui permet de travailler des lignes plus légères autour du visage, comme par exemple des mèches qui corrigent les endroits les plus disgracieux.

La frange

Apartir de 40 ans, on optera plutôt pour des mèches en mouvement qui cachent le front. On peut, par exemple, créer des mouvements courts sur l'avant qui cacheront les rides du visage.

La bonne couleur

Naturellement, le métabolisme humain fait que le cheveu s'éclaircit avec l'âge. Ce qui, finalement, adoucit le visage qui a tendance à s'endurcir naturellement avec le temps.

La couleur peut aussi permettre d'éclaircir les cheveux afin d'adoucir encore plus les traits. On peut aussi opter pour des colorations chaudes, dorées et c u i v r é e s .



Cependant, on évite de travailler sur des colorations uniformes, et on préfère la bi-coloration pour créer une couleur douce et naturelle tout en relief.

Les couleurs à éviter...

les extrêmes comme le noir profond, les blonds très plats, le rouge, le violet trop intense.

Peut-on garder les cheveux gris sans faire grand-mère ?

On ne garde pas les cheveux blancs sur des cheveux longs car le blanc serait trop important par rapport au visage.

Il faut que le blanc soit beau et entretenu car le blanc devient vite jaune et terne.

MAIN VERTE

Des roses miniatures au balcon

cons est la sécheresse imposée aux plantes si l'arrosage est différé. Une plante qui peut étaler ses racines dans le sol peut aller chercher l'humidité assez loin; ce n'est bien sûr pas le cas d'une plante en pot, si la terre du pot est sèche, c'est sec !

Bien acheter

Il se trouve fort heureusement des variétés de rosiers qui supportent bien la sécheresse. Préférez les roses miniatures : le pied a des besoins moindres, et la taille des fleurs est esthétiquement plus adaptée à un contenant et un espace réduits.

Plantation

Disposez au fond du pot une couche de gravier ou de billes d'argile expansées pour assurer un bon drainage, essentiel pour ne pas risquer le pourrissement des racines.

Vous planterez le rosier dans un mélange à part égales de terreau, de compost et de terre de jardin.

Entretien

Veillez à arroser régulièrement (sensiblement 2 fois par semaine en été), mais laissez sécher la terre entre 2 arrosages.

Ne surtout pas tomber dans le piège des petits arrosages quotidiens, qui maintiennent la motte humide et ne valent rien.



Il est possible d'agrémenter un coin de balcon avec de jolis rosiers miniatures. Avec un bon départ et des soins réguliers, vous arriverez à les garder d'une année sur l'autre...

Seule contrainte : la sécheresse

La principale contrainte apportée par les cultures en pot sur les bal-

Trucs et astuces

Roseaux qui se maintiennent bien



Si vous avez cueilli des roseaux, pulvériser, sur leurs duvets, de la laque à cheveux. Ils se maintiendront mieux.

Narcisses, iris... des fleurs toxiques



Ce sont de belles empoisonneuses. En effet, elles rejettent une substance toxique pour les autres fleurs. Si vous voulez faire un bouquet avec ces fleurs, mettez-les dans un vase séparé.

Eviter que le mimosa et les lilas ne se fanent



Pour éviter qu'il ne se fane trop vite, écrasez le bout du rameau avec un marteau et mettez en vase. Il durera plus longtemps. Le mimosa et les roses subiront le même traitement.

Prolonger la vie des coquelicots, dahlias, pivoines



Prolongez la vie de vos dahlias, coquelicots, pavots, pivoines, en brûlant sur quelques millimètres le bout de leurs tiges.

Climat : le printemps arrivera de plus en plus tôt

Même si la météo des dernières semaines n'est pas franchement printanière, le changement climatique pourrait avancer la date de floraison des plantes et l'arrivée du printemps.

Selon des scientifiques, chaque degré supplémentaire en moyenne sur l'année ferait éclore les bourgeons cinq à six jours plus tôt que par le passé.

1.634 plantes étudiées sur quatre continents

Selon l'étude publiée dans le journal *Nature*, les plantes pourraient même se revêtir de feuilles quatre fois plus rapidement qu'avant, et les fleurs s'ouvrir huit fois plus vite. La période de référence court depuis 1875, quand les premiers relevés systématiques des dates de floraison ont été faits en Grande-Bretagne. Dernièrement, les nombreux programmes de sciences participatives ont permis d'établir des dates moyennes selon les régions et les espèces de plantes.

En étudiant 1.634 plantes sur quatre continents, l'équipe de l'université de Vancouver a constaté «des données très



cohérentes qui suggèrent que pour chaque degré de plus, nous allons vers un gain de cinq à six jours de printemps», explique Elizabeth Wolkovich, biologiste. Toutefois, d'autres facteurs, comme les précipitations, influencent les plantes et les scientifiques ont encore besoin d'affiner leurs études pour déterminer quel impact aura réellement le changement climatique sur les saisons.

«Les impacts seront plus grands que ce que nous croyions», explique This Rutishauser, de l'université de Berne. Nous allons avoir beaucoup de travail pour réviser nos estimations, particulièrement pour les productions alimentaires. Sans compter les effets collatéraux, notamment sur l'eau: les plantes en auront plus besoin, mais les ressources risquent de se raréfier. Un printemps précoce ne serait donc pas forcément une bonne nouvelle pour la planète.

Le bateau solaire Planetsolar, sur le point de boucler son tour du monde

Un tour du monde en bateau avec pour seul moteur le soleil : le Planetsolar est sur le point de boucler un an et demi d'une «éco-aventure» jamais tentée auparavant, qui peut avoir des débouchés concrets notamment dans le tourisme. «L'idée est née en 2004 quand j'ai observé la fonte complète d'un glacier de 500 mètres d'épaisseur en Islande. J'ai pris conscience que les changements climatiques sont une réalité et qu'il fallait faire quelque chose», a raconté à l'AFP Raphaël Domjan, un Suisse de 40 ans, chef de l'expédition, lors d'une traversée entre l'île d'Elbe (Italie) et la Corse (France).

«On a tout à disposition pour protéger la planète»

Inspiré par la lecture de Jules Verne, cet ingénieur électronicien de profession sonde des sponsors pour faire bâtir un catamaran de 31 mètres de long, le plus grand bateau solaire du monde. Son rêve devient réalité après sa rencontre en 2008 avec l'industriel allemand Immo Ströher. Le Planetsolar, fruit de leur partenariat, a largué les amarres en septembre 2010 de Monaco et reviendra à la case départ le 4 mai, après pratiquement 600 jours de navigation autour de la planète avec un équipage franco-germano-suisse formé de

Raphaël, d'un commandant de bord, du chef du chantier de construction et d'un mécanicien.

Après avoir traversé l'Atlantique et passé le canal du Panama, ils ont mis le cap sur le Pacifique puis sont revenus en Europe en franchissant le canal de Suez. Pour Raphaël, ce périple «démontre qu'on a tout à disposition, les connaissances, les technologies, les matières premières et les énergies renouvelables pour devenir durable et protéger la planète».

Voguer le plus près possible de l'Equateur

Avec ses 537m² de panneaux solaires, le Planetsolar arrive à produire 500 à 600 kw/heure par beau temps, de quoi parcourir un maximum de 300 kilomètres lorsque la batterie est rechargée à 100%. La vitesse est à peu près celle d'un voilier puisque le moteur a la puissance d'un scooter. A bord, tout fonctionne grâce au soleil : du moteur jusqu'aux ordinateurs en passant par le chauffage de l'eau. «Le bateau n'a pas été facile à construire même si cela ne nous a pris qu'un an et demi, un record. Il fallait par exemple trouver les bons modules solaires», explique Jens Langwasser, 28 ans, chef du projet de construction qui a fini par s'embarquer sur le PlanetSolar. Le principe de base était d'u-



tiliser uniquement des technologies disponibles dans le grand public. Au final, la construction de ce prototype a coûté 15 millions d'euros, à peine plus qu'un navire classique de 30 mètres de long.

Piloter le Planetsolar n'est pas non plus de tout repos. Comme il lui faut un maximum de soleil, le navire a dû voguer le plus près possible de l'Equateur et suivre des routes qui changeaient constamment. «On reçoit deux fois par jour des bulletins météo avec les prévisions d'ensoleillement. Parfois on doit ralentir pour passer à travers une petite bande de nuages et trouver une zone de soleil», souligne le capitaine Erwann Le Rouzic, 40 ans, com-

mandant expérimenté de paquebots. Ce système a valu une pointe de frustration et beaucoup de patience à l'équipage, en particulier quand le bateau est resté bloqué trois jours devant les côtes australiennes à cause d'une tempête.

Victoire en Equateur

Mais Erwann est encore épaté d'avoir dirigé un bateau uniquement mû par l'énergie solaire. «Bien sûr ce ne peut être appliqué que dans les zones ensoleillées et sur certains bateaux et je ne dis pas qu'on verra dans dix ans des porte-conteneurs solaires mais maintenant on sait que ça marche et il y a beaucoup d'applications possibles», dit-il en citant les bateaux de plongée pour touristes en Mer Rouge. Pour Raphaël, c'est mission accomplie puisqu'il voulait montrer au monde industriel, aux entrepreneurs et aux politiques qu'il n'était pas un illuminé à la Phileas Fogg. Il a d'ailleurs encaissé une première victoire puisqu'après le passage du Planetsolar aux Galapagos, le gouvernement équatorien a interdit l'accès d'une île aux bateaux à moteurs classiques, n'autorisant plus que les embarcations «électro-solaires».



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHAUFFE-EAU

Inventeur : **Edwin Ruud** Date : **1889** Lieu : **États-Unis**

La première compagnie à fabriquer des chauffe-eau a été créée par Edwin Ruud en 1889. Cascade est l'appellation de la norme C-191 qui dicte des exigences de performance énergétique et de qualité du chauffe-eau. Les chauffe-eau Cascade 40 gal. et 60 gal. sont apparues en 1957...

Natasha St Pier

elle a dîné au restaurant
du gagnant de Top Chef



Jean Imbert, le
jeune lauréat de
Top Chef a vu sa
cote de popularité
exploser. Son
restaurant, situé
dans le 16ème

arrondissement, voit
passer de nom-
breuses célébrités,
la dernière en date
étant Natasha St
Pier.

Sarah Jessica Parker

adepte
des looks
extrêmes

On ne sait plus
sur quel pied
danser avec
Sarah Jessica
Parker. En effet
la New-Yorkaise
s'affiche tantôt
avec une robe
de princesse
tantôt avec
une parka
trop large.
Adepte des
extrêmes,
elle arbore
soit un look
d'icône
mode soit
très décon-
tracté peu
avantageux.



Dakota Fanning

un sens du style
sans limites

Dakota Fanning fait mouche à
chacune de ses apparitions.
L'actrice prouve, à chaque
fois, que son sens du style est
sans limite. Tregging sobre ou
gilet à plumes, elle reste tou-
jours au top.



Denise Richards

une maman
exemplaire

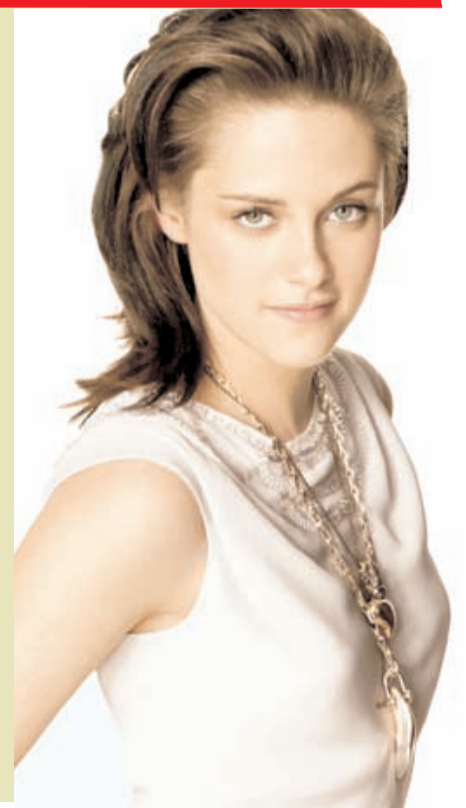
A 41 ans Denise
Richards se con-
sacre aujourd'hui
à l'éducation de
ses trois filles !
Elle entretient
avec son ex-
mari Charlie
Sheen des rap-
ports très cor-
diaux et ils se
voient d'ailleurs
régulièrement.



Kristen Stewart

en rockeuse
baroudeuse

Kristen Stewart est à
Vancouver pour
tourner les dernières
scènes de Twilight 4
partie 2. L'actrice de
22 ans jongle entre
look cracra et glam-
our. Pour cette fois
elle adopte le côté
baroudeuse tout-ter-
rain pour affronter le
dernier chapitre de la
saga.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h01
Dohr	12h45
Asr	16h33
Maghreb	19h46
Icha	21h16

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1563 | Ven. 4 - Sam. 5 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

PEINE DE TRAVAIL POUR INTÉRÊT GÉNÉRAL

4.300 personnes concernées à l'échelle nationale

4.300 personnes, jugées pour différents délits à l'échelle nationale, ont bénéficié des dispositions de la peine de travail pour intérêt général depuis sa mise en œuvre en 2009 a révélé, à Sour El Ghoulane (Bouira), le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion au ministère de la Justice, Mokhtar Félioune.



"La politique d'insertion des détenus englobe deux volets, dont le premier inhérent à la peine de travail pour intérêt général, qui a profité depuis sa mise en application, en juillet 2009, à plus de 4.300 personnes jugées", a indiqué M. Félioune, dans un point de presse animé en marge de la cérémonie de sortie de deux promotions de surveillants et agents de la rééducation à l'Ecole de l'administration pénitentiaire de Sour El Ghoulane. Cette peine de travail pour intérêt général, a-t-il ajouté, est "unique en son genre à l'échelle arabe, vu que la personne condamnée par le juge n'est pas mise en détention, mais demeure au sein de sa famille, tout en accomplissant un travail pour les collectivités locales et l'administration notamment". M. Félioune a aussi relevé la diversité des catégories qui ont bénéficié de cette mesure pénale, ayant englobé, selon lui, "des médecins, des pharmaciens et des enseignants, ainsi que

des personnes aux métiers modestes". Il a loué, dans ce contexte, les "avantages de cette disposition qui éloigne le concerné de la prison et ses conséquences néfastes". "Cette expérience algérienne est l'objet de l'intérêt de nombreux partenaires arabes et africains", a-t-il encore affirmé. Quant au deuxième volet de la politique de réinsertion des détenus, il porte notamment, selon M. Félioune, sur l'intégration professionnelle et l'accompagnement du détenu après avoir purgé sa peine.

Grâce à un travail commun entre la société civile et les entreprises publiques, "la personne qui a payé son dû à la société, pourra opérer un nouveau départ dans sa vie en bénéficiant, entre autres, de micro crédits destinés aux détenus, ou d'un emploi au sein des différents chantiers publics" de boisement, arboriculture, ou de petit élevage, mis en place à la faveur de cette politique nationale de réinsertion des détenus, a-t-il ajouté

COLLISION ENTRE UN AUTOCAR ET UN DROMADAIRE À GHARDAÏA

31 personnes blessées

Trente et une (31) personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu jeudi au petit matin au sud de la ville de Gharadaïa dans une collision entre un autocar et un dromadaire, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident a eu lieu sur la RN 1, à 150 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Gharadaïa, lorsqu'un autocar assurant la liaison Tamanrasset-El-Menea à bord duquel se trouvaient les victimes, a percuté un dromadaire qui traversait la chaussée. Les 31

personnes blessées, dont quatre étrangers issus d'Afrique subsaharienne, souffrent de différents degrés de blessures, a précisé la même source.

Huit des blessés ont été évacués par les agents de la Protection civile tandis que les 23 autres ont été transportés par des véhicules de particuliers vers l'hôpital Mohamed Chabani d'El Menea, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances l'accident.

DÉCOUVERTS SUR UNE PLAGE DE MOSTAGANEM

30 kg de kif rejetés par la mer

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont découvert, jeudi au niveau de la plage Kherbate dans la commune de Ouled Boughalem (90 km à l'est du chef-lieu de wilaya), près de 30 kg de kif traité rejetés par la mer, indique une source sécuritaire.

Cette quantité de drogue, conditionnée dans des plaquettes d'un kilogramme cha-

cune, a été retrouvée à l'intérieur d'un sac en plastique, ont précisé les mêmes services.

A rappeler que les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont fait cette découverte lors d'une patrouille qu'ils effectuaient dans le cadre du contrôle permanent de la côte de la wilaya, a indiqué la même source.

TIZI-OUZOU, MENACÉES PAR UNE COULÉE DE BOUE 70 familles évacuées à Illilten

Quelque 70 familles du village Aït Aïssa Ouyahia, situé dans la commune d'Illilten (daïra d'Iferhounene), à 72 km à l'extrême sud-est de Tizi-Ouzou, ont été évacuées entre mardi et jeudi derniers de leurs habitations, menacées par une coulée de boue, a indiqué vendredi à l'APS, le président de l'APC, Azzoug Ouramdane.

Selon ce responsable, cette coulée de boue a été signalée mardi dernier suite au débordement d'une importante nappe d'eau souterraine, située dans le Djurdjura sur un site surplombant le lieu-dit Azrou n'Thour, qui était gorgée d'eau suite aux intempéries exceptionnelles de février.

Cette coulée de boue s'était stabilisée jeudi matin, à environ 500 mètres du village. Toutefois, une deuxième coulée, charriant rochers et arbres, s'est déclenchée dans la nuit de jeudi à vendredi, indique-t-on.

"Nous avons été réveillés vers minuit

par un bruit assourdissant semblable à celui d'une explosion", témoigne Farid, un habitant du village perché à 1800 mètres d'altitude. Les villageois pris de panique sont sortis pour voir la coulée de boue arriver sur leur village et le traverser, sans causer de dégâts, ajoute le même villageois.

Cette coulée de boue, suit le lit de l'ancienne rivière dénommée Bouchiker qui traverse le village Aït Aïssa Ouyahia ainsi que le chef lieu de la commune d'Illilten, menaçant ainsi les habitations situées sur les deux rives de ce cours d'eau, explique M. Azzoug. "Il n'y a aucune victime ni dégât à déplorer", a affirmé cependant l'édile d'Illilten, soulignant que la quantité d'eau importante qui continue à se déverser, entraînant rochers et arbres sur son passage, est en train d'élargir le lit de la rivière, qui a dépassé les 100 mètres de large par endroit, menaçant ainsi les habitations limitrophes.

AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2012

Saisie de marchandises pour une valeur de 124 millions DA

Des marchandises d'une valeur de 124 millions de dinars ont été saisies à travers le pays durant le 1er trimestre 2012, a révélé, jeudi à Skikda, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes auprès du ministère du Commerce. S'exprimant en marge d'une journée de formation regroupant les services du contrôle des directions du commerce de 17 wilayas de l'est du pays, relevant des régions de Batna, d'Annaba et de Sétif, Abdelhamid Boukahnoune a fait état également de la fermeture, durant la même période, de 2.400 magasins et locaux commerciaux. Le 1er trimestre s'est également soldé, dans le cadre de la lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses et mise sur le marché de produits non conformes, par l'engagement de "plus de 40.700 poursuites judiciaires à l'échelle du pays", a révélé à l'APS le même responsable au cours de cette journée organisée au siège de l'APW par la direction du commerce de la

wilaya de Skikda. M. Boukahnoune a également indiqué que plus de 230.000 interventions ont été effectuées durant la même période représentant plus de 46.000 infractions en règle relative à la loyauté et à la transparence des pratiques commerciales et à la conformité des produits mis à la consommation. L'action des services de contrôle économique et de répression des fraudes ont également permis, a fait savoir le même responsable, "la mise au jour d'un chiffre d'affaires dissimulé de l'ordre de 7 milliards de dinars". Les produits importés sont également sujets à des opérations "rigoureuses et strictes" de contrôle, a affirmé M. Boukahnoune, précisant, à ce propos, que 166 cargaisons ont été bloquées au niveau des frontières, aboutissant au refus d'admission sur le territoire national d'une quantité de 14.179 tonnes de marchandises diverses importées pour une valeur de 3,2 milliards de dinars.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Relaxe de tous les supporters arrêtés

Les supporters arrêtés mardi au stade du 5 juillet à Alger lors de la finale de la coupe d'Algérie de football ont été tous relâchés, a annoncé mercredi à Alger le Général-major, Abdelghani Hamel. Les 62 supporters arrêtés lors de la finale de la Coupe d'Algérie de football ont été tous relâchés, aucune accusation grave n'ayant été retenue contre eux, a indiqué le général-major lors d'une cérémonie organisée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) à l'unité républicaine de la sûreté nationale à El Hamiz (est d'Alger) à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. M. Hamel a relevé un

recul des actes de violence durant cette finale qui a été marquée par une bonne organisation. Durant cette saison sportive, une seule personne a trouvé la mort lors de violences à travers tout le territoire national. Concernant les incidents récemment enregistrés dans la wilaya de Jijel suite au décès d'un jeune qui s'est immolé par le feu, le général-major a indiqué que la victime n'était pas la personne concernée (dans cette affaire) mais il s'agissait de son frère qui était "en situation irrégulière".

Ce dernier avait reçu une mise en demeure pour régulariser sa situation à laquelle "il n'a accordé aucune importance".

CHAQUE ANNÉE DANS LE MONDE

Décès de 1,1 million de bébés prématurés

Plus d'un million de bébés prématurés meurent chaque année dans le monde, notamment dans les pays en voie de développement, indique un rapport de santé publié mercredi. Selon ce rapport, auquel ont participé plus de 100 experts représentant près de 40 organisations privées, universités et agences des Nations unies, 15 millions de nouveau-nés naissent prématurément dans le monde chaque année, dont 1,1 million ne survivent pas. Un grand nombre de ceux qui survivent, précise le rapport, présentent des séquelles physiques, neurologiques ou mentales qui peuvent les handicaper toute leur vie, soulignent les auteurs de cette recherche.

Le docteur Joy Lawn, directrice de l'organisation privée à but non-lucratif "Global Evidence and Policy for Save the Children" et co-auteur du rapport a indiqué qu'une naissance prématurée peut être "une cause de mortalité qui est ignorée".

Elle a précisé que les naissances prématurées "comptent pour près de la moitié de tous les décès de nouveau-nés dans le monde et sont désormais la deuxième cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans après la pneumonie".

Selon les derniers chiffres, 60% des naissances prématurées ont été enregistrées en Asie du Sud et en Afrique sub-saharienne.